

pomeys.fr

# Vivre à Pomeys

BULLETIN MUNICIPAL

## 2020



pomeys

# Édito du Maire



*L'année qui s'achève restera dans nos mémoires comme une année particulière, c'est le moins que l'on puisse dire.*

En fin d'année 2019, on savait qu'il y avait un problème mais c'était loin et on ne pensait pas que ça puisse arriver chez nous.

Nous avons débuté cette année 2020 avec sérénité, la cérémonie des vœux avait rassemblé beaucoup de monde. Et puis, très vite, ce virus nouveau s'est déployé dans notre pays. D'abord par le grand est et la région parisienne puis dans presque tout le pays et finalement dans le monde entier. L'intensité du phénomène COVID 19 a surpris beaucoup de monde et a conduit à des conséquences que nous n'avions pas connues depuis longtemps ou jamais envisagées. Rappelons-nous le printemps avec la diffusion de cette maladie d'un nouveau genre, les malades qui affluent dans les hôpitaux, notre service de santé rapidement en tension. Des mesures exceptionnelles doivent être prises.

Les gestes barrières, l'arrêt de la scolarisation des enfants, puis le confinement des personnes ont été les principales étapes. Le pays s'est retrouvé bloqué, hormis les services essentiels et pas toujours connus comme les services hospitaliers, le nettoyage et le ramassage des ordures, les services de l'eau et de l'électricité, la production et la distribution de produits alimentaires qui nous ont permis de continuer à vivre. On a vu des files d'attente devant les commerces !

Dans le même temps, un élan de solidarité très important se met en place pour aider. De la fabrication de masques ou de blouses pour les soignants à l'aide apportée à son voisin plus âgé ou en difficulté, beaucoup se mobilisent.

Les gens se retrouvent confinés à la maison, plus d'activités associatives, plus de restaurants plus de bars pour se retrouver, plus d'échanges. La vie sociale et la convivialité qui nous caractérisent sont mises à mal.

Les élections municipales ont bien eu lieu en mars, mais il n'est pas possible de se réunir pour installer la nouvelle équipe. L'ancienne reste donc en place pour gérer cette période particulière, les nouveaux élus devant patienter.

Et puis le confinement s'allège. Les enfants peuvent reprendre l'école. Je veux ici saluer l'implication de nos enseignantes, du personnel des écoles et de nos agents qui ont permis que cela se passe bien. Grâce à leur mobilisation, nous avons pu accueillir tous les enfants dans le respect des consignes de sécurité. C'était important car un des effets secondaires à craindre de la COVID 19, est la déscolarisation de nos enfants qui peut entraîner le décrochage scolaire.

A partir de l'été, le confinement ayant été levé, nous avons presque pu vivre normalement. Sauf que les grands rassemblements étant toujours interdits, il n'a pas été possible d'organiser la fête d'été ou celle des Classes.

Le 25 mai, le conseil municipal nouvellement élu a enfin pu s'installer. Première réunion à la salle des sports pour respecter la distanciation sociale. Les nouveaux élus sont impatients de se mettre au travail. Rapidement les premières décisions sont prises pour, par exemple, finaliser le projet bibliothèque/espace culturel et décider de sa mise en chantier prévue pour 2021.

Et puis ce qui était prévisible se réalise, retour de la COVID et plus particulièrement dans notre région Auvergne Rhône-Alpes entraînant des mesures restrictives avec un nouveau confinement, partiel, cette fois. Il est possible de travailler et les enfants sont scolarisés. Les rassemblements sont toujours interdits, ainsi que l'utilisation des salles. La vie sociale est encore mise à mal.

2020 aura été une année particulière avec toutes les difficultés engendrées par ce virus. Mais elle aura aussi permis de faire émerger de belles choses, tel que l'élan de solidarité du printemps ou le soutien apporté à nos commerces. Vous êtes nombreux à vous rendre chez eux, ils ont besoin de vous.

Pour 2021, il faut avoir à l'esprit que cette maladie sera malheureusement toujours là, nous devons faire avec encore quelque temps. L'espoir viendra nous dit-on de la vaccination d'une partie importante de la population.

Pour Pomeys, de nombreux projets vont se réaliser : plusieurs opérations de création de logements verront le jour dans l'année. Le lotissement des terrasses du Tilleul sera disponible et le petit collectif à l'entrée du village devrait débiter sa construction. Profitant de l'opportunité, la commune s'est positionnée pour acquérir un espace de 120 m<sup>2</sup> avec une grande terrasse pour créer une Maison d'Assistantes Maternelles.

La bibliothèque/espace culturel devrait être ouverte à l'automne. La commission sollicitera bientôt des bénévoles pour l'animer, j'espère que vous serez nombreux à répondre.

J'espère que chacun, et notamment les bénévoles des associations, retrouve l'énergie nécessaire pour redynamiser la vie sociale et associative de notre village dès que ce sera possible.

Je terminerai en remerciant encore plus chaleureusement que d'habitude tout le personnel communal pour son engagement, sa disponibilité, son dynamisme, pour faire vivre notre commune en ces temps difficiles.

Je remercie aussi l'équipe sortante du conseil municipal pour son travail durant les 6 années du mandat précédent. Je remercie la nouvelle équipe que vous avez élue en mars pour son implication. La situation est particulière à tout point de vue, les règles sont contraignantes pour les réunions et pour s'organiser, mais tout le monde s'est mis au travail, que ce soit pour l'action communale ou pour participer aux différentes commissions intercommunales.

Je finirais en vous remerciant, vous, habitants de Pomeys pour votre civisme et le respect des consignes données. Ce n'est pas toujours facile, c'est souvent frustrant, mais encore une fois, c'est en respectant les gestes barrières et les recommandations que l'on vaincra ce virus.

*Malgré toutes ces contraintes, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Que 2021 soit l'année où nous vaincrons cette pandémie pour qu'il fasse toujours bon vivre à Pomeys.*

*Prenez soin de vous et de vos proches.*

*Jean-Marc Goulagny*

# Sommaire

<b>VIE MUNICIPALE</b>	<b>4</b>
Infos Locales .....	4
État civil 2020 .....	11
Commission Urbanisme .....	12
Commission Finances .....	14
Commission Bâtiments .....	15
Commission Voirie .....	16
Commission Espaces Verts .....	17
Commission Vivre Ensemble .....	18
C.C.A.S. / Centre Communal d'Action Sociale ..	18
A.L.S.H. ....	19
<b>VIE ÉDUCATIVE</b>	<b>20</b>
A.P.E.P. ....	20
École publique des Petits Pommiers .....	21
École Privée St Exupéry .....	22
O.G.E.C. ....	23
Le comité des Fêtes .....	24
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>24</b>
Croq'Musique .....	25
La Vélocithèque .....	25
St Hubert Club de chasse Pomeys .....	26
Association des Familles .....	27
Entr'Nous .....	27
Les amis de la Neylière .....	28
Musée d'Océanie .....	29
Neylière Avenir .....	29
Club Étoile du soir .....	30
<b>VIE SPORTIVE</b>	<b>32</b>
Hauts Lyonnais .....	32
Tennis Club Hurongues .....	34
Amicale Boule .....	35
B.U.H.L. ....	36
Tennis de Table .....	37
<b>VIE CULTURELLE</b>	<b>38</b>
Gag'Gonerie .....	38
Chorale Chantefontaine .....	39
<b>VIE EXTRA-MUNICIPALE</b>	<b>40</b>
La Fabrik .....	40
Office de Tourisme .....	42
Groupement des 4 Cantons .....	42
Centre socioculturel Archipel .....	43
Monts Énergies .....	44
Parc Éco Habitat .....	44
Jardin d'Avenir .....	45
La Ressourcerie .....	46
Association des Handicapés .....	47
ADMR .....	47
Relais Petite Enfance .....	48
GELF .....	49
Transport social à la demande .....	49
Maisons des services .....	50

## Bulletin municipal Pomeys 2020

### Responsable de publication :

Jean-Marc Goutagny, maire

### Organisation et rédaction :

Monique Rageys

Nicolas Berger

Angélique Pibolleau

Françoise Duboeuf

### Conception graphique du bulletin :

 VFDEZIGN www.vf-dezign.com

Studio de création graphique à Pomeys

### Impression du bulletin :

IML Communication

ZA Les plaines, 990 Avenue de Verdun,

69850 Saint-Martin-en-Haut



### MAIRIE DE POMEYS

478 rue du Tilleul 69590 POMEYS  
Tél. 04 78 48 42 25  
Fax. 04 78 44 30 78  
mairie.pomeys@cc-mdl.fr  
www.pomeys.fr

### HORAIRES OUVERTURE SECRETARIAT

Mardi	9 h à 12 h / 14 h à 17 h 30
Jeudi	9 h à 12 h
Vendredi	14 h à 18 h
Samedi	Le dernier samedi du mois de 9 h à 12 h

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

## VIE MUNICIPALE

# INFOS LOCALES

## ARRIVÉES ET DÉPARTS

Tout au long de l'année, la population de Pomeys évolue au gré d'arrivées de nouveaux habitants et départs de certains vers d'autres communes. Pour faciliter le travail de la mairie, il serait souhaitable que les personnes concernées se présentent en mairie pour faire connaître au secrétariat l'évolution de leur situation.

**CORRESPONDANT PRESSE**  
Le PROGRÈS : Agnès GRANGE  
agnesgrange@hotmail.com



UN SITE INTERNET  
www.pomeys.fr



UNE PAGE FACEBOOK  
@mairiepomeys



## UNE APPLICATION !

La commune vient de s'abonner à l'application PanneauPocket pour vous offrir une information « en instantané » via une notification.

Si vous le souhaitez, téléchargez cette application !



## Agenda Pomeys 2021

### VOEUX DU MAIRE

En raison de la crise sanitaire, les vœux du Maire n'auront pas lieu en 2021.

### DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

Vendredi 15 janvier et samedi 16 janvier.  
De 8h00 à 12h00 au local technique  
21 impasse des Flâches

### Élections départementales et régionales

Dates inconnues à ce jour.

NOUVEAU



## SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer = 100% anonyme !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou AppGallery

1



2

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

BONNE UTILISATION !



## COMMISSIONS MUNICIPALES

### MANDAT 2020-2026

(Délibération N°20200604-03 et Délibération N°20200910-01)

#### COMMISSION FINANCES (6 membres)

Jean-Marc GOUTAGNY, Nicole VIRICEL, Monique RAGEYS, Didier REYMONDON, Jean-Pierre KHIREDINE, Sylvie THIVILLIER

#### COMMISSION BATIMENTS (7 membres)

Didier REYMONDON, Didier LUXEMBOURGER, René VALLIER, Nicole VIRICEL, Monique RAGEYS, Stéphanie CHAMBE, Noël BROCHIER

#### COMMISSION VOIRIE (7 membres)

Monique RAGEYS, Didier LUXEMBOURGER, René VALLIER, Jean-Pierre KHIREDINE, Nicolas BERGER, Jean-Luc GOUTAGNY, Noël BROCHIER

#### COMMISSION INFORMATION-COMMUNICATION (4 membres)

Monique RAGEYS, Nicolas BERGER, Angélique PIBOLLEAU, Françoise DUBOEUF

#### COMMISSION ESPACES VERTS (5 membres)

Monique RAGEYS (responsable projets et aménagements), Didier REYMONDON (responsable concours communal des maisons fleuries), Françoise DUBOEUF, Angélique PIBOLLEAU, Nicolas BERGER

#### COMMISSION VIVRE ENSEMBLE (6 membres)

Nicole VIRICEL, Françoise DUBOEUF, Stéphanie CHAMBE, Angélique PIBOLLEAU, Didier REYMONDON, Noël BROCHIER

#### COMMISSION SCOLAIRE (4 membres)

Jean-Marc GOUTAGNY, Nicole VIRICEL, Stéphanie CHAMBE, Jean-Pierre KHIREDINE

#### COMMISSION URBANISME (8 membres)

Jean-Marc GOUTAGNY, Nicole VIRICEL, Monique RAGEYS, Patricia FILLON, Jean-Luc GOUTAGNY, Didier REYMONDON, Didier LUXEMBOURGER, Sylvie THIVILLIER

#### COMMISSION ENVIRONNEMENT (6 membres)

Jean-Marc GOUTAGNY, Didier LUXEMBOURGER, Nicolas BERGER, Noël BROCHIER, Angélique PIBOLLEAU, Jean-Pierre KHIREDINE.



## LOCATION DES SALLES 2021

SALLE JEAN LETREVE	
Habitants de Pomeys	
Journée + soirée	225,00 €
Dimanche qui suit la soirée	55,00 €
Vin d'honneur	115,00 €
Mise à disposition après funérailles	55,00 €
Salle des anciens (après-midi)	40,00 €
Personnes non domiciliées à Pomeys	
Journée + soirée	295,00 €
Dimanche qui suit la soirée	55,00 €
SALLE POLYVALENTE SAINT ROCH	
Habitants de Pomeys	
Journée + soirée	612,00 €
Vin d'honneur après mariage	225,00 €
Personnes ou Assos. non domiciliées à Pomeys	
Journée + soirée	908,00 €
Associations de Pomeys	
Bal public ou réveillon	730,00 €
SALLE ASSOCIATIVE DU FOOT	
Journée + soirée	80,00 €

## AVIS AUX PHOTOGRAPHES



Nous sommes régulièrement à la recherche de photos de Pomeys (paysages, curiosités, ...) pour agrémenter le site internet et les publications communales. Si vous avez des photos et que vous voulez bien les partager, vous pouvez les adresser à la mairie (mairie.pomeys@cc-mdl.fr)

Nous ne manquerons pas de mentionner votre nom si nous les utilisons. 😊

*A noter !*

**POUR TOUTE LOCATION IL SERA DEMANDÉ :**

- ▶ un chèque du montant de la location
- ▶ un chèque de caution
- ▶ une attestation d'assurance lors de la signature du contrat de location.
- ▶ un état des lieux sera effectué à la remise et à la réception des clés.

## CARTE D'IDENTITÉ À PORTÉE DE CLIC



La commune de Pomeys n'est plus habilitée à délivrer les cartes nationales d'identités et les passeports. Vous devez à présent vous adresser dans une commune équipée d'un dispositif de recueil (St Symphorien sur Coise, St Laurent de Chamousset...)

Pour faciliter la tâche aux agents des communes lourdement impactées par ce changement, merci de bien vouloir contacter la mairie de Pomeys pour obtenir toutes les informations nécessaires.

Vous pouvez saisir une pré demande en ligne sur le site : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Ensuite, vous pouvez prendre un rendez-vous dans la mairie de votre choix (équipée d'un dispositif).

Veillez à anticiper votre demande car les délais sont très longs.

## CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

### INFORMATION DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE ST SYMPHORIEN SUR COISE

La mission du recouvrement de l'impôt de la trésorerie des MONTS DU LYONNAIS est transférée à destination du SIP (Service des Impôts des Particuliers) de LYON SUD OUEST.

En conséquence, au 01/01/2021, la trésorerie des MONTS DU LYONNAIS sera spécialisée sur le conseil et la gestion du secteur public local et hospitalier.

Le recouvrement de l'impôt sera transféré au service des Impôts des Particuliers de LYON SUD OUEST, finalisant ainsi la mise en place de l'interlocuteur fiscal unique des Particuliers.

Les contribuables pourront contacter le SIP de LYON SUD OUEST via leur messagerie sécurisée, par téléphone au 04.78.63.23.37 ou sur place : 165 rue Garibaldi à LYON.



## LISTE ÉLECTORALE

Pour être électeur sur une commune, il faut avoir 18 ans, y avoir son domicile ou sa résidence réelle et continue, et avoir la qualité de contribuable.

### QUAND S'INSCRIRE ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin et dans certaines situations, ce délai est allongé jusqu'au 10e jour précédant le 1er tour de scrutin.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

#### SUR PLACE en mairie :

Vous devez fournir les documents suivants : Justificatif d'identité, justificatif de domicile et formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription (disponible en mairie).

EN LIGNE : Vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et joindre la version numérisée des documents suivants : justificatif de domicile et justificatif d'identité

## RECENSEMENT CITOYEN

### Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement... c'est OBLIGATOIRE !

**Ce que dit la loi :** Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Les données issues du recensement permettront l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.





Le recensement de la population devait avoir lieu à Pomeys du 21 janvier au 20 février 2021 mais en raison de la situation sanitaire, l'INSEE a décidé de le reporter en 2022.

## COUP DE CHAPEAU À NOS AGENTS !

Chaque année, nous avons pour habitude de remercier les agents communaux pour leurs implications dans leurs différentes missions sur nos bulletins municipaux.

Mais cette année, avec La Covid, les missions se sont multipliées, en plus des tâches habituelles.

En ce qui concerne la garderie et le service de cantine, l'organisation journalière s'est modifiée pour Karine et Emilie. Xavier, Denis et Alain sont venus prêter main forte pour respecter les normes sanitaires.

De plus, l'appel téléphonique aux personnes de plus de 75 ans a été mis en place lors du premier confinement et a été réactivé ces dernières semaines.

*Nous les remercions chaleureusement pour cette belle cohésion d'équipe.*



► Xavier, Karine, Emilie, Alain, Sylvia, Danièle, Karine, Denis.

## AYONS UNE ATTITUDE CITOYENNE !

### Respecter le principe d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts :

**Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets (végétaux...) est INTERDIT.**

Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

Bien qu'interdit, le brûlage des déchets verts reste une activité pratiquée qui contribue à la dégradation de la qualité de l'air en Auvergne Rhône-Alpes. Différents polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, entraînant un risque accru pour la santé.

Le brûlage de déchets verts est interdit par le règlement sanitaire départemental depuis de nombreuses années, et peut faire l'objet d'une contravention de 450 euros. (En vertu de ses pouvoirs de Police, le Maire est habilité à dresser procès-verbal).

Pourtant, on estime que 10 % des foyers pratiquent le brûlage à l'air libre des déchets de jardin (extrapolation régionale des résultats d'une étude nationale de l'ADEME), contribuant ainsi de manière significative à la pollution de l'air.

#### Emissions de particules



Pourtant, des solutions alternatives respectueuses de la qualité de l'air, individuelles ou collectives, existent : compostage, paillage, collecte en déchetterie... Il convient donc d'utiliser ces pratiques alternatives pour limiter les émissions de polluant atmosphérique ayant une incidence négative sur la santé.

#### SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

**450 €**

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



En vertu de ses pouvoirs de Police, le Maire est habilité à dresser procès-verbal.

#### Plus d'info :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/agir-pour-la-qualite-de-l-air-en-auvergne-rhone-a13973.html>

### Extrait Arrêté préfectoral N°2015-200 du 27 juillet 2015 relatif à la lutte contre le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

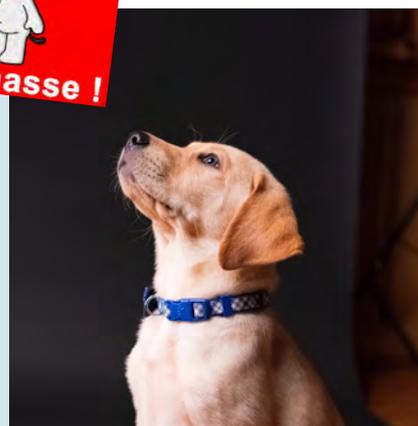
- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



## SALUBRITÉ PUBLIQUE DÉJECTIONS CANINES

De plus en plus de déjections canines encombrant nos trottoirs et nos espaces verts et ce n'est pas acceptable, pensez aux personnes qui entretiennent ces espaces, aux piétons, aux poussettes...

Une sanction est applicable pour ces incivilités...



## MISSION ARCHIVAGE

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon a été missionné pour conduire une opération d'archivage des documents de la mairie.

Cette mission consiste à classer, trier, éliminer et créer un répertoire de recherche des archives. La dernière mission datait de 2009, il y avait beaucoup de documents à traiter depuis... Le travail de deux archivistes a été mené sur 7 jours et a permis de faire un bon « nettoyage » de nos deux locaux dédiés. Ceci permet un gain de temps pour rechercher des dossiers et aussi une bonne gestion de la commune.

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le mercredi 11 novembre, la cérémonie a eu lieu en format restreint, COVID oblige.

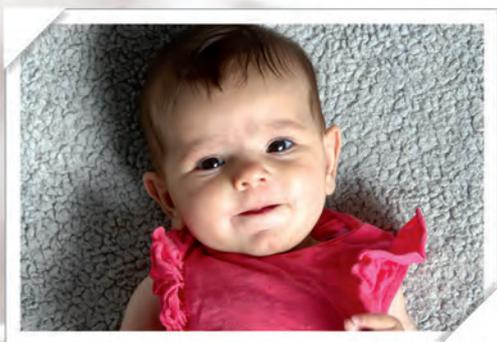
Une gerbe a été déposée devant le Monument aux Morts et Monsieur le Maire a lu le message de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants ainsi que la liste des Morts pour la France de l'année 2020.



# NAISSANCES & MARIAGES EN IMAGES...



**Enora CHARBONNIER**  
*née le 29 janvier 2020*



**Julia GLAS**  
*née le 13 avril 2020*



**Octavie CELLIER DUMONT**  
*née le 9 mai 2020*



**Eva CORREIA ERNESTO**  
*née le 2 juin 2020*



**Léandre JOANNIN**  
*né le 15 septembre 2020*



**Evan BONNARD**  
*né le 18 septembre 2020*



**Clara VENET**  
née le 11 octobre 2020



**Romuald ROSSI**  
né le 5 novembre 2020

# État civil 2020

## NAISSANCES

**FRANÇOIS Naomi** née le 20/12/2019

filie de M. et Mme Romain FRANÇOIS et Amélie MAGNIN

**CHARBONNIER Enora** née le 29/01/2020

filie de M. et Mme Mickaël CHARBONNIER et Elisa BERGER

**LAFARGE Hugo** né le 28/02/2020

filis de M. et Mme Franck LAFARGE et Constance MONTELLIER

**GLAS Julia** née le 13/04/2020

filie de M. et Mme Damien GLAS et Steffie BONNAND

**CELLIER DUMONT Octavie** née le 09/05/2020

filie de M. et Mme Florent CELLIER et Alexandra DUMONT

**CORREIA ERNESTO Eva** née le 02/06/2020

filie de M. et Mme Telmo CORREIA ERNESTO et Angela GOMES CORREIA

**SOKOLIK Elina** née le 17/07/2020

filie de M et Mme Olivier SOKOLIC et Estelle SERVEAU

**GRANGE DITCHFIELD Miléna** née le 23/07/2020

filie de M et Mme Loïc GRANGE et Susanna DITCHFIELD

**JOANNIN Léandre** né le 15/09/2020

filis de M et Mme Franck JOANNIN et Chloé JASSERAND

**BONNARD Evan** né le 18/09/2020

filis de M et Mme Freddy BONNARD et Marie-Laure PONCET

**ZAKORZERMY Nino** né le 20/09/2020

filis de M et Mme Yves et Pauline ZAKORZERMY

**VENET Clara** née le 11/10/2020

filie de M et Mme Jérémy VENET et Hélène DURIEUX

**ROSSI Romuald** né le 05/11/2020

filis de M et Mme Guillaume et Aurélie ROSSI

## MARIAGES

01/08/2020 DUPUY Marie et REYMONDON Cédric

## DÉCÈS

BOURRIN Joseph Marie Etienne 30/12/2019

GREGOIRE Maurice Jean Marie 09/01/2020

FAYOLLE Marie Germaine veuve GOUTAGNY 27/01/2020

BISSARDON Marie Claudette 25/02/2020

GRANGE Marie Jeanne épouse MAINTIGNEUX 06/03/2020

FAUCOUP Manon Sophie 15/03/2020

VILLARD Pierre Jean Claude 01/04/2020

LOUBARESSE Paul Clément Marie 20/04/2020

BONNIER Marie Joséphine 15/05/2020

BISSARDON Paul Joseph Antoine 24/05/2020

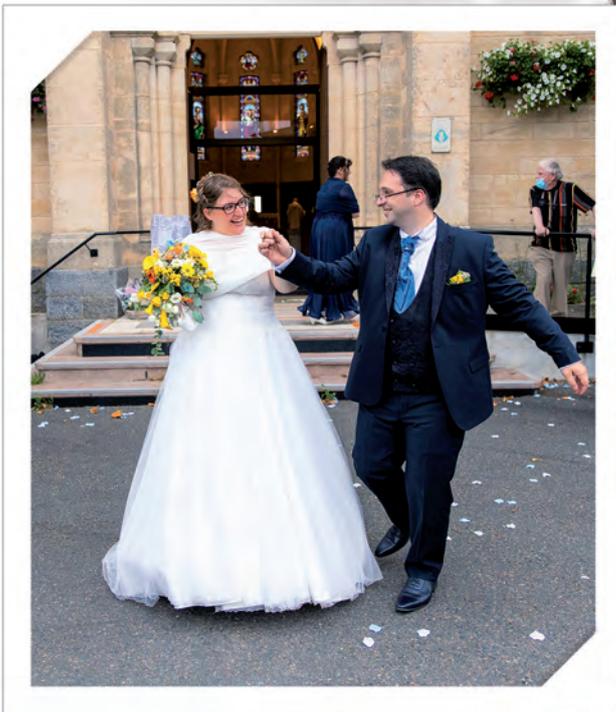
CARRET veuve DUBOIS Marie Claudette 21/07/2020

CHILLET Pierre Marie Antoine 18/07/2020

GOUTAGNY Claudine 21/11/2020

DUMONT Pierre 26/11/2020

BONNARD veuve GUYOT Marie Thérèse Noëlie 01/12/2020



**Marie DUPUY et Cédric REYMONDON**  
le 1er août 2020

# Commission Urbanisme

Cette année 2020 a été marquée par 3 modifications simplifiées de notre Plan Local d'Urbanisme initialement approuvé le 26 juillet 2018.

## QU'EST-CE QU'UNE MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU ?

Le champ d'application de la procédure de modification simplifiée du PLU est défini par les articles L.153-45 à L.153-48 du Code de l'Urbanisme. Ainsi, cette procédure peut être mise en œuvre pour :

- Corriger une erreur matérielle ;
- Majorer les possibilités de construire jusqu'à 20% des règles édictées ;
- Des adaptations n'entraînant pas une diminution des possibilités de construire ni une réduction de la surface d'une zone urbaine ou à urbaniser.

Cette procédure ne prévoit pas de période de concertation ni d'arrêt du projet de PLU.

La procédure de modification simplifiée permet donc de procéder à une évolution rapide du PLU dédiée à des modifications impactant peu le contenu du PLU.

## MODIFICATION N°1 DU PLU approuvée le 05 mars 2020

Les évolutions du contexte communal liées à une faible pression foncière, l'étude opérationnelle des aménagements amènent à faire évoluer les principes définis dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sans en modifier l'économie générale de façon à faciliter la mise en œuvre opérationnelle et l'économie de projet.

### Les points modifiés :

- Le phasage du développement des OAP : « Quatre secteurs pourront s'urbaniser dans les 5 années suivant l'approbation du PLU, La totalité des secteurs pourra s'urbaniser sur les 5 années suivantes. » et « Chaque zone AUa identifiée doit s'urbaniser en une seule opération d'ensemble sauf la zone AUa le long de la RD71. Cette zone pourra s'urbaniser en 2 phases ».
- La localisation des typologies bâties : Les principes des OAP prévoient plusieurs types de formes urbaines : petit collectif, intermédiaire, habitat groupé et habitat individualisé classique. La localisation des typologies prévues est modifiée. En effet certains terrains en pente importante apparaissent complexes à développer dans une forme d'habitat intermédiaire, alors que d'autres terrains plus plats sont plus aptes à développer ce type de forme urbaine dans une économie de projet.
- Faciliter le développement d'une opération de petits collectifs de la zone AUa le long de la RD71 : Il s'agit de clarifier la prise en compte des contraintes topographiques dans le calcul de la hauteur. Il est ainsi précisé que la hauteur maximale attendue de R+2 +c (9m à l'égout du toit) est mesurée depuis le niveau de la rue existante. L'OAP prévoit aussi un alignement bâti à 5m de la voie, il est précisé que cet alignement se mesure au niveau de la façade du RDC sur rue. Cela permet d'envisager au niveau R-1 (sous la rue compte tenu de la topographie) d'utiliser l'intégralité du terrain notamment pour réaliser des stationnements le cas échéant et d'aménager ainsi les 5m en bordure de voies sans avoir à réaliser des mouvements de terre trop importants.

## MODIFICATION N°2 DU PLU approuvée le 15 octobre 2020

Les objectifs poursuivis par la commune sont de rendre plus opérationnels les secteurs de développement mis en place dans le PLU à travers les orientations d'aménagement et de programmation (OAP). L'objet de la présente modification vise à modifier à la marge les principes des OAP de façon à mieux adapter les orientations à la topographie du terrain à une meilleure prise en compte des parcs et trames vertes paysagères présentes dans le bourg.

### Les points modifiés :

- La localisation des typologies bâties : Le secteur au-dessus du cimetière est identifié dans le PLU comme secteur d'habitat intermédiaire avec une densité minimale de 20 logts/ha. Le produit habitat intermédiaire ne trouve pas de marché suffisamment important sur la commune. Aussi il est transformé en habitat groupé avec une densité minimale de 20 logts/ha. Cette modification ne modifiera donc pas le nombre de logements produits sur le tènement, mais uniquement la forme urbaine qui correspond plus à la demande et aux besoins du marché actuel sur un village de notre taille.

- Le tènement de l'ancienne maison des soeurs présente un jardin accompagnant la maison existante. Or le PLU prévoyait la construction de ce jardin et prévoyait un espace vert sur l'autre partie du tènement présentant moins d'intérêt paysager et plus de fonctionnalité opérationnelle pour la construction (bord de voie). Aussi la présente modification inverse sur le site de l'OAP, le secteur de jardin à préserver ou à aménager et le secteur de construction. Les orientations restent les mêmes en termes de produits logements à développer et de densité. Les deux secteurs présentent sensiblement la même surface le volume de constructions à venir reste donc inchangé.

- Mieux préserver les trames vertes paysagères : Le tènement dit « de l'ancienne maison des soeurs », présente des arbres et arbustes en limite Ouest du site devenant constructible à la place de l'espace vert prévu initialement. Aussi afin de maintenir la structure paysagère et d'assurer une transition paysagère avec les espaces avoisinants, l'OAP intègre une protection de ces éléments végétalisés.

## MODIFICATION N°3 approuvée le 15 octobre 2020

### Les objectifs poursuivis par la commune :

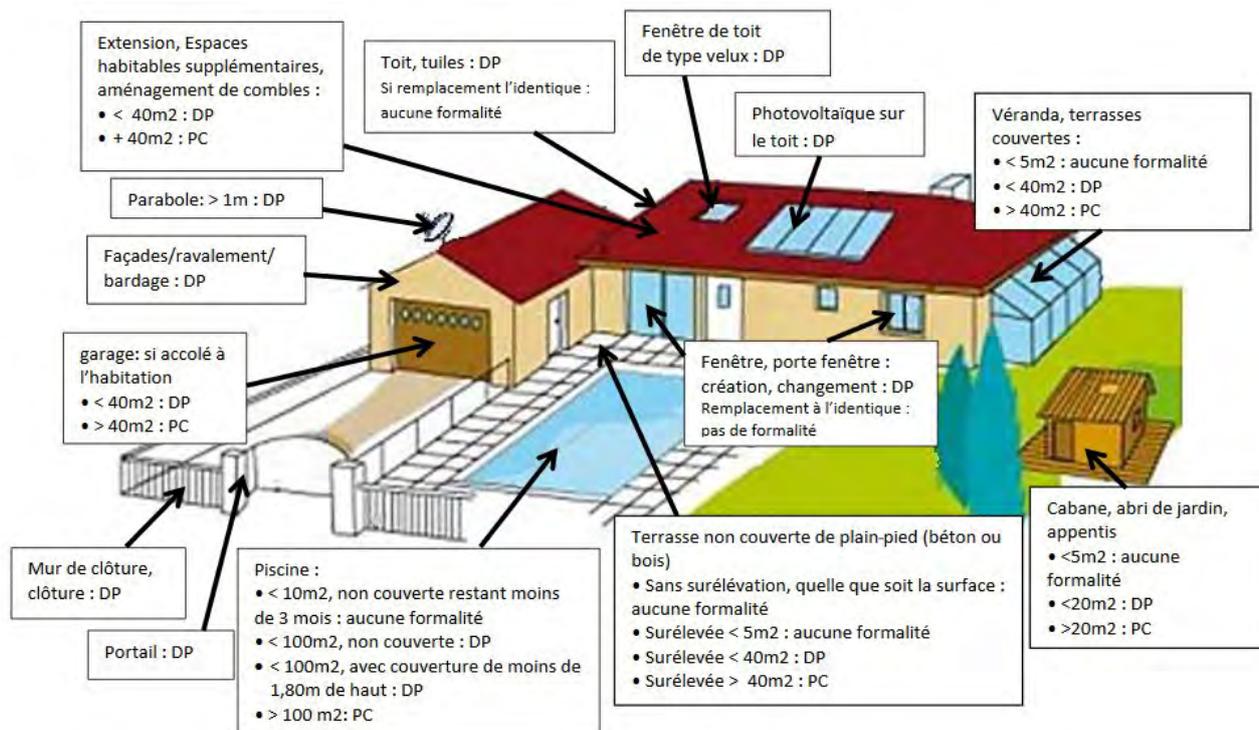
- Identifier un changement de destination déjà accordé mais non réalisé : Le document d'urbanisme en vigueur antérieur à la dernière révision avait identifié des changements de destination dans l'espace agricole et naturel. Parmi ces identifications figurait l'identification à la Mathevonnière de bâtiments annexes à une habitation inscrits dans le même ensemble bâti. Ce changement de destination a fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme accordée. De ce fait il n'a pas été à nouveau réperé dans le cadre de la mise en place du PLU bien que les travaux n'aient pas encore été réalisés. Le changement de destination n'ayant pas abouti, il apparaît nécessaire de le ré-identifier dans le PLU afin de le rendre une nouvelle fois possible en cohérence avec l'accord de l'autorisation d'urbanisme délivré.
- Modifier à la marge le règlement de façon à intégrer les définitions du lexique national et clarifier les règles en matière de pans de toiture. Le règlement d'urbanisme nécessite des adaptations à la marge pour faciliter l'interprétation des règles et intégrer les définitions du lexique national clarifiant ainsi la lecture du règlement et son application.

## LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Selon la nature des travaux, différentes autorisations sont obligatoires : déclaration préalable, permis de construire, d'aménager ou de démolir.

Certains travaux sont dispensés de formalités mais ne sont pas exempts du respect du Code de l'Urbanisme.

Quelle autorisation pour quel type de travaux ?



Le schéma ci-dessus n'ayant qu'un caractère indicatif, il convient, pour tous projets de travaux, de s'adresser au préalable à la mairie afin de vérifier s'il y a lieu de constituer un dossier.

Pour consulter le cadastre : <https://cadastre.gouv.fr>

## PERMISSION DE VOIRIE

Pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier, il est nécessaire d'obtenir une autorisation auprès de la commune. La demande doit être déposée au minimum 2 semaines avant le début de l'occupation et indiquer :

- Les dates exactes (début et fin)
- L'adresse de l'intervention
- Les besoins en stationnement
- Motif de la demande

L'autorisation d'occupation du domaine public (permis de stationnement ou permission de voirie) dépendra du type d'occupation de la voirie :

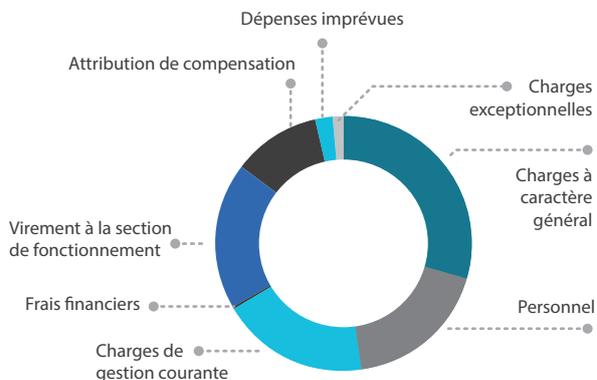
- Ravalement de façade (installation d'échafaudage) ;
- Pose de benne à gravats ou d'échafaudage sur le trottoir ;
- Dépôt de matériaux nécessaires à un chantier (tas de sable...) ;
- Stationnement provisoire d'engin (grue...), d'une camionnette, d'un camion de déménagement... ;
- Pose de canalisations et autres réseaux souterrains...

# Commission Finances

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

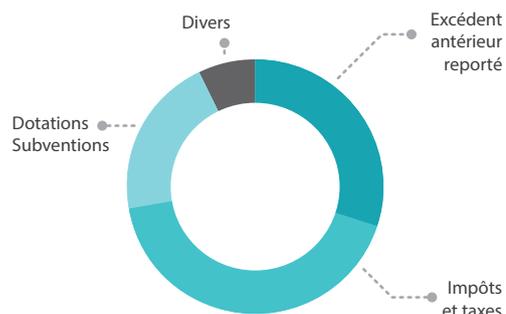
### FONCTIONNEMENT DÉPENSES // 2020

Charges à caractère général	238 400 €
Personnel	146 100 €
Charges de gestion courante	151 459 €
Frais financiers	2 100 €
Virement à la section de fonctionnement	150 000 €
Amortissements	0 €
Attribution de compensation	88 200 €
Dépenses imprévues	17 315 €
Charges exceptionnelles	11 000 €
<b>Total</b>	<b>804 574 €</b>

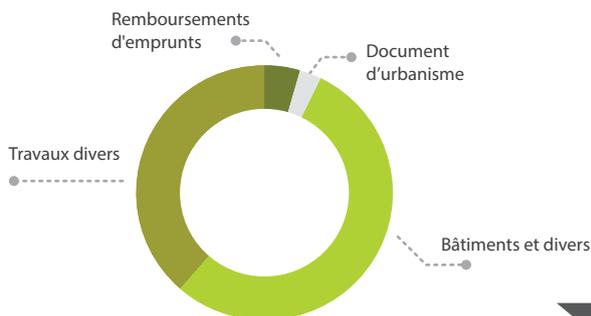


### FONCTIONNEMENT RECETTES // 2020

Excédent antérieur reporté	243 174 €
Impôts et taxes	338 400 €
Dotations Subventions	166 000 €
Divers	57 000 €
<b>Total</b>	<b>804 574 €</b>

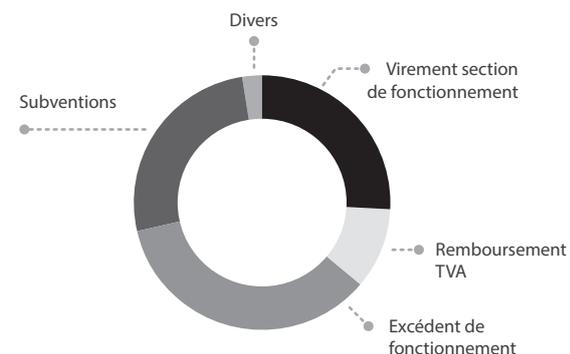


### INVESTISSEMENT DÉPENSES // 2020



Remboursements d'emprunts	26 500 €
Document d'urbanisme	16 094 €
Bâtiments et divers	312 484 €
Travaux divers	221 033 €
<b>Total</b>	<b>576 111 €</b>

### INVESTISSEMENT RECETTES // 2020



Virement section de fonctionnement	150 000 €
Remboursement de TVA	59 000 €
Excédent de fonctionnement	203 111 €
Subventions	150 000 €
Divers	14 000 €
<b>Total</b>	<b>576 111 €</b>

# Commission Bâtiments

## Les différents travaux programmés cette année ont été réalisés

### ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmée) :

- réalisation d'une place « Personne à Mobilité Réduite » à l'église
- marches de l'église avec mise en place de bandes podotactiles
- réalisation de 3 places « Personne à Mobilité Réduite » au stade de foot

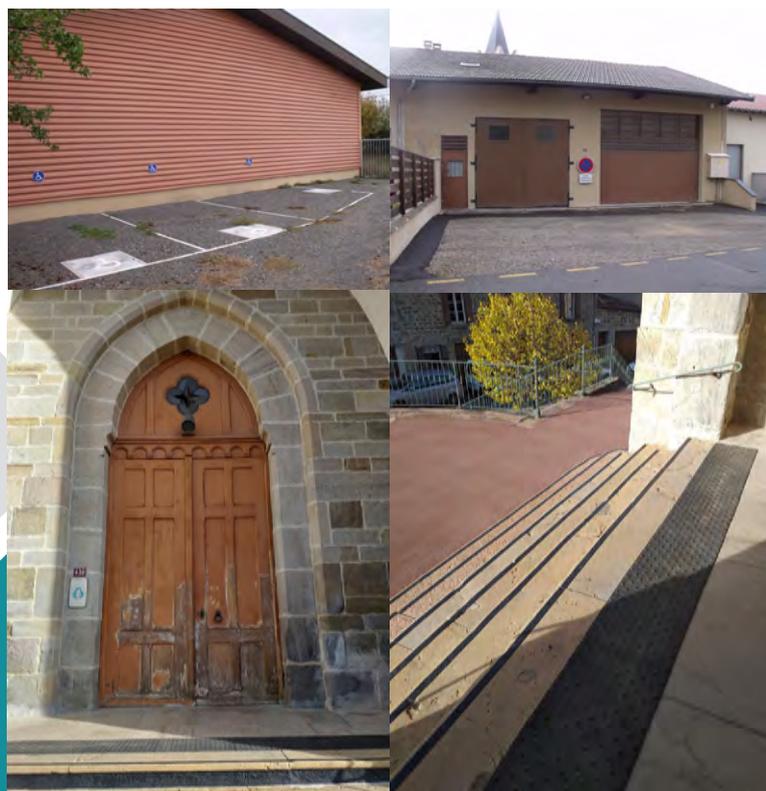
Façade de l'atelier technique communal réalisée par l'entreprise GRANGE d'Avezieux.

La réflexion sur la création de l'espace culturel, commencée en 2015 arrive enfin à terme. Le permis de construire déposé par le cabinet d'architecte Cornu/Néel a été accepté. Dans la foulée l'obtention des subventions de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et du Département vont nous permettre de démarrer les travaux début d'année 2021, pour une livraison à la rentrée.

La rénovation de la grande porte de l'église ainsi que de la porte de sortie de secours sont en cours. Après un essai de ponçage non concluant par les agents, une étude de sablage est en cours, avant application d'un revêtement final (lasure ou peinture).

En parallèle, le vitrail situé au-dessus de la porte sera restauré.

*La commission bâtiments vous souhaite une bonne et heureuse année 2021*



**NOUVEAU**

## LIBRE-SERVICE AU VILLAGE !

En attendant l'ouverture de notre espace culturel qui offrira une **GRANDE** bibliothèque, nous avons installé une **P'tite** bibliothèque pour vous faire patienter !

C'est un ancien frigo de l'épicerie qui ne fonctionnait plus, que Xavier, notre agent communal, a transformé en placard à livres !

Afin que ce service fonctionne bien, un petit mode d'emploi s'impose 😊

### JE PRENDS UN LIVRE :

C'est gratuit et sans abonnement.

Je le lis, je viens le redéposer ou l'échanger contre un livre que je souhaite partager.

### JE DÉPOSE UN LIVRE :

Tous les livres sont les bienvenus (roman, BD, essai, poésie, magazine...) pourvu qu'ils soient en bon état et qu'ils ne soient pas réservés à un public averti.

(N'oubliez pas que cette boîte à livres s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants).

Cette P'tite Bibliothèque est une initiative gratuite & participative de la commune pour favoriser les échanges et encourager le plaisir de la lecture.

Elle est fondée sur le civisme & le partage, prenez en soin !

Notre région est belle et nous y vivons bien. Seules l'action collective et l'implication de chacun permettront de traverser ces périodes hivernales qui ne sont que naturelles...

# Commission Voirie



Une nouvelle équipe est en place, elle a pour missions d'étudier la priorité pour la remise en état de la voirie, de travailler sur des problématiques comme la vitesse, la sécurité...

Après quelques semaines d'arrêt dû à la crise sanitaire, différents travaux se sont mis en place.

Ils sont réalisés par la CCMDL (Communauté de Communes des Monts du Lyonnais), des prestataires de services, ainsi que les agents communaux.

## TRAVAUX RÉALISÉS PAR LA CCMDL :

**Route des Rozes**, canaliser l'eau de la chaussée pour un montant de 1 330 €.

**Allée du Chenevier**, bicouche pour un montant de 4 940 €.

**Route du Fourchet**, canaliser l'eau de la chaussée, pose de grilles, pose de bordures pour un montant de 9 300 €.

**Ce sont les entreprises EIFFAGE & LACASSAGNE qui ont réalisé ces travaux.**

## TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES AGENTS COMMUNAUX :

Curage de fossés, convention passée avec la commune de Coise pour le prêt du tracteur et de la rigoleuse ;

Enrobé à froid pour réfection des chaussées, affaissement et nids de poule ;

Déneigement aidé des agriculteurs que nous remercions. N'oublions pas que ce sont des bénévoles qui n'ont pas d'horaires et de priorité à respecter. Soyons tolérants et respectueux envers eux ;

Élagage des abords de la chaussée ;

Diverses tâches en liaison avec les entreprises extérieures, entreprise LORNAGE pour le fauchage des talus ;

Fauchage de l'ambroisie ;

Installations des décorations de Noël ;

Désherbage et balayage (village, lotissements...) ;

Peinture routière pour passages piétons, places PMR (Personne à Mobilité Réduite) ;

Saignée sur les talus et évacuation de la terre pour améliorer l'écoulement de l'eau, pose de tuyaux, tabouret ...

Depuis plusieurs années, nous faisons appel à une équipe de Brigade Nature Rhône.

Ce sont des personnes en situation de réintégration sociale. Ils apportent leur aide pour élaguer et entretenir les chemins des bois, les abords du stade. Ils sont encadrés par des éducateurs.

Coût pour la commune 545 € TTC / jour pour une équipe de 5 personnes et un intervenant.

Nous travaillons actuellement avec le département et la CCMDL sur la route de Chavannes en direction de La Chapelle/Coise afin de limiter la vitesse devenue très gênante pour la sécurité des riverains.

Nous aurons à réfléchir encore une fois sur la vitesse en traversée du village, amont et aval.

**Nous sommes tous concernés par la vitesse et la sécurité des personnes.**

*La commission voirie vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année*

## MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune a délégué la maintenance de l'éclairage public au Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône qui la gère via un sous-traitant.

Plusieurs formules s'offrent aux communes. Notre conseil municipal a fait le choix de la formule « Maintenance préventive » trimestrielle. L'entreprise réalise donc chaque trimestre à des dates définies, une visite nocturne préalable de détection des pannes, elle a ensuite 8 jours pour réparer.

Nous avons bien conscience que si une panne intervient juste après une visite, le temps sera long jusqu'à l'intervention suivante mais le contrat est ainsi.

**N'hésitez pas à déclarer des pannes ou dysfonctionnements lorsque vous en avez connaissance.**

# Commission Espaces Verts



Depuis les dernières élections, l'équipe de la Commission espace vert est en place avec une nouvelle organisation.

Didier Reymondon est en charge du concours communal des maisons fleuries et Monique Rageys est en charge des projets et aménagements, accompagnés d'Angélique Pibolleau et de Françoise Duboeuf.

Malgré la période de confinement, les agents ont poursuivi leur travail et ont fleuri le village.

Courant juillet, nous avons été contraints par la préfecture de réduire significativement l'arrosage (interdiction d'utiliser l'eau des puits et du réseau). Face à ces contraintes il a fallu trouver une solution pour continuer à arroser. Un habitant de POMEYS nous a gentiment proposé l'eau accumulée dans une ancienne fosse à lisier.

## Futurs aménagements

- Remise en état du terrain de pétanque au Couzon
- Pose de barrières en bois sur le parking du haut de la salle des sports
- La cabane du cimetière va être démolie pour faire place à un espace végétalisé



REMISE  
DES PRIX

Vendredi  
5 février 2021  
à 19 h

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La crise sanitaire n'a pas eu raison du concours des maisons fleuries.

Les Pomeyères ont répondu présents, il y a eu 21 participants.

Le jury accompagné de la commission est passé le 7 août. Il était composé de Mmes Cécile Jomand de St Martin en Haut, Agnès Grange de St Symphorien sur Coise et Raphael Bonnier de Pomeys (Réfèrent horticulture).

Les participants nous ont accueilli chaleureusement, ils ont eu à cœur de nous faire partager leur expérience et leur passion...

Maisons avec abords	Prix
COTE Nicole et Michel	1 <sup>er</sup>
BONNARD Paulette	2 <sup>e</sup>
GOUTAGNY Marie-Jo et Jean	3 <sup>e</sup>
ROUSSET Denise et Paul	
GOUTTEBARON Jean-Bernard	
GRANGE Annick et André	
BENIERE Odile et Roger	
SEON Marthe et Jean-Claude	
BOUTEILLE Marie-Reine et André	
PUPIER Jean-Luc	
BISSARDON Yvette et Gérard	
JOUBERT Christiane	

Potagers	Prix
GUYOT Brigitte et Jean-paul	1 <sup>er</sup>
VERNAY Katia et Bertrand	2 <sup>e</sup>
FORISSIER Chantal	3 <sup>e</sup>
ROUSSET Marie-Noëlle	
REYMONDON Monique	
BESSON Emilien	

Fermes en activité	Prix
GUYOT Gilbert	Ex aequo
MORNET Catherine et VIRICEL Michel	Ex aequo

Maisons anciennes	Prix
GUYOT Brigitte et Jean-paul	1 <sup>er</sup>
BISSARDON Yvette et Gérard	2 <sup>e</sup>
BONNARD Paulette	3 <sup>e</sup>
MORNET Catherine et VIRICEL Michel	
BENIERE Odile et Roger	
GOUTAGNY Marie-Jo et Jean	
BOUTEILLE Marie-Reine et André	
ROUSSET Denise et Paul	
FORISSIER Chantal	
GRANGE Annick et André	
MEYGRET Laurent	
PUPIER Jean-Luc	
GOUTTEBARON Jean-Bernard	

## Commission Vivre Ensemble

La commission Vivre Ensemble est composée de 6 membres : Nicole VIRICEL, Stéphanie CHAMBE, Françoise DUBOEUF, Angélique PIBOLLEAU, Noël BROCHIER et Didier REYMONDON.

Elle a pris ses fonctions dès le début de l'été. Les premières réunions ont permis de réfléchir au soutien à apporter aux associations.

Il a été décidé que l'ensemble des salles serait mis à disposition gratuitement, autant de fois que souhaité.

L'idée est d'amener une dynamique nouvelle au village, au travers de manifestations supplémentaires.

En complément, une aide logistique (ménage, chauffage, disponibilité des agents, prêt de la sono...) continue à être apportée.

En septembre, nous avons rencontré l'ensemble des Présidents d'association, afin de leur présenter les nouvelles orientations de la commission.

En raison des contraintes sanitaires liées à la Covid19, une charte a été mise en place pour réglementer l'utilisation des salles. En la signant, chaque président d'association s'engage à faire respecter les consignes de distanciation et d'hygiène.

Nous sommes conscients que la tenue des manifestations est, et restera pour un certain temps compromise. De ce fait, nous restons à l'écoute d'éventuelles difficultés.

La volonté communale est de soutenir la vie des écoles par le maintien d'une aide financière, validée suite à la présentation d'un projet.

Une nouvelle réflexion est menée sur la mise en place d'un marché de producteurs et sur un éventuel aménagement du centre bourg.

*Nous espérons que l'année 2021 soit porteuse de belles et nombreuses animations !*

*La commission Vivre Ensemble vous souhaite une bonne et heureuse année.*



## PROJET ESPACE CULTUREL

Les travaux vont bientôt démarrer !  
Le groupe de travail va devoir être réactivé !

**Nous aurons besoin de bénévoles**  
pour finaliser le projet et pour faire vivre ce lieu !  
Merci de vous faire connaître au secrétariat  
😊 si vous êtes intéressés !

## C.C.A.S. / Centre Communal d'Action Sociale



Une nouvelle équipe est en place, composée d'élus municipaux Jean-Marc Goutagny, Monique Rageys, Françoise Duboeuf, Patricia Fillon, Stéphanie Chambe et de quatre personnes de la commune agissant autour des actions sociales : Chantal Glas, Marie No Rousset, Chantal Rageys et Bernadette Charvolin.

Ce CCAS peut répondre aux difficultés de certains habitants sur des demandes ponctuelles d'ordre matérielles ou humaines par un « coup de pouce » financier ou relationnel.

Le CCAS dispose d'un budget propre alimenté par une subvention du budget communal, une partie des recettes des concessions du cimetière et des dons éventuels.

Les membres du CCAS ont organisé en décembre 2019 une rencontre des aînés de 75 ans et plus à l'occasion de la remise des colis de Noël. Tous ont été conviés à la salle Jean Letrève pour une après-midi festive.

## Au programme :

- o Accueil, boissons chaudes, petits gâteaux...
- o Magnifique récital de chansons de Noël par les enfants des écoles accompagnés de l'équipe enseignante.
- o Dégustation de bûches, papillotes.
- o Remise de colis.

Les personnes qui sont maintenant domiciliées à la maison de retraite ou à l'hôpital ne sont pas oubliées ! Elles reçoivent la visite d'un membre du CCAS pour leur remettre le colis.

C'est une après-midi très appréciée qui permet de se rencontrer, de renouer entre Pomeyères.

**En 2020 pour des raisons sanitaires, les colis seront remis à domicile par les membres du CCAS et /ou par les conseillers municipaux.**



## A.L.S.H. ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

**Le centre de loisirs sans hébergement a pu être organisé cet été dans notre commune et les environs, malgré l'épidémie de Covid. Toutes les normes sanitaires ont été mises en place et respectées par tous.**

**Les thèmes abordés, étaient « les pays anglophones » et « place aux sports et à la danse ». Entre le 15 et le 24 juillet, 31 enfants ont pu être accueillis dans la salle Jean Letrève, en plein cœur du village, avec possibilité d'utiliser la cour de l'école privée, l'espace boules et jeux, et notre joli bois de Pomeys à proximité... un environnement différent des années précédentes.**

Les enfants ont ainsi voyagé au travers de pays anglophones (Amérique, Inde, Australie...) sur la première semaine. La deuxième, quant à elle, était beaucoup plus rythmée avec du sport, de la danse et une représentation de samba en extérieur à la fin de la semaine.

Une équipe d'animateurs très dynamique aura permis aux enfants de s'évader le temps d'une journée, d'une semaine, afin de se créer de beaux et merveilleux souvenirs !

Nous les remercions chaleureusement, ainsi que l'ensemble des intervenants, (Emilien pour les repas, les intervenants extérieurs, la municipalité...), pour leur soutien, leur participation de quelque manière qu'elle soit.

Cette année, est aussi marquée par plusieurs départs.

Notre groupe, composé de personnes bénévoles va et vient au gré des disponibilités de chacune. Après plusieurs années, certaines ont décidé de laisser leur place. Nous remercions sincèrement Florence SEON, Françoise DUBOEUFF et Stéphanie VERICEL pour leur engagement au sein du groupe et leur investissement.

Le centre de loisirs sur notre commune ne pourrait pas fonctionner sans l'aide du centre ARCHIPEL (anciennement Centre socio culturel des hauts du lyonnais). Il nous apporte son aide au niveau du recrutement des animateurs, de la mise en place des semaines d'animations sur la commune, et toute l'organisation qui en découle, ainsi que la gestion financière. Tout ceci est dirigé par Cécile de Monteclerc et Marie Thonnerieux, référentes ALSH.

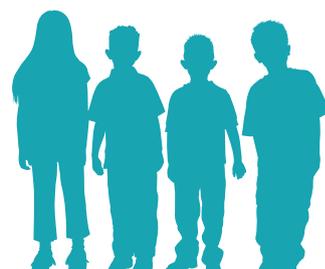
Lors de la réunion de bilan, elles nous ont informés qu'elles quittaient leur poste de référentes ALSH pour prendre d'autres responsabilités, mais toujours au sein d'Archipel.

Nous les remercions très chaleureusement pour toutes ces années passées à travailler main dans la main.

Au fil du temps, Cécile et Marie ont su mettre en place un fonctionnement qui a du succès dans notre commune, et pas que. Une belle entente qui s'est tissée durant tout ce temps, pour avancer dans le même sens, le même but : l'épanouissement, le bien être des enfants. Nous leur souhaitons une très belle continuation dans leur nouvelle mission.

***Nous vous souhaitons de belles fêtes de Noël et surtout prenez soin de vous et de vos proches !***

*Stéphanie GRANGE,  
Cécile FORISSIER,  
Laurence PAVOUX,  
Laurie DUBOEUFF,  
Nicole VERICEL*



## AVIS DE RECHERCHE !

**Vous avez un peu de temps à consacrer, vous aimez le contact humain, venez rejoindre notre groupe de bénévoles pour l'organisation des semaines de centre de loisirs. Nous sommes à la recherche de nouvelles idées.**

**Si vous souhaitez des renseignements complémentaires sur l'organisation, n'hésitez pas à contacter Nicole Viricel au 06 37 50 06 32 ou l'une des personnes du groupe que vous connaissez.**

# VIE ÉDUCATIVE

## A.P.E.P.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE POMEYS

Malgré une année très particulière, l'association, qui regroupe les parents d'élèves des 2 écoles du village, a été active, et ce pour financer le maximum d'activités, réunir les enfants et leurs familles lors de moments conviviaux.

### AINSI ON PEUT CITER POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020

- Une nouvelle vente de sapins en novembre (reconduite en 2020)
- La vente de calendriers, sur le thème « Quand je serai grand, je serai... »
- La fête de Noël le 13 décembre : les enfants de la maternelle au CM2 nous ont régalés grâce à un tour du monde en musique et à de belles prestations théâtrales !
- La livraison de galettes des rois début janvier

La course d'orientation dans nos magnifiques bois était en préparation lorsque le confinement a été instauré.

La fête d'été n'a pas pu avoir lieu également mais l'APEP a tenu à souhaiter une bonne continuation aux CM2 en leur offrant un roman abordant la vie au collège.

L'ensemble de ces manifestations permettent de financer des sorties, des spectacles au sein de l'école et des intervenants extérieurs. Tout cela ne serait possible sans le dynamisme et l'implication d'une équipe d'enseignantes motivées !

Pour l'année scolaire 2020/2021, le contexte sanitaire étant complexe, les membres de l'association se mobilisent pour trouver de nouvelles idées réalisables afin que nos enfants puissent continuer à profiter de cette large ouverture culturelle.

*L'implication des parents est évidemment primordiale pour faire vivre l'association. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, les portes de l'APEP sont ouvertes à tous, ambiance chaleureuse et conviviale garantie !*



## Spectacle de Noël des écoles de Pomeys

13 décembre 2019





# École publique des Petits Pommiers

CLASSES DE CE ET DE CM

Après une fin d'année scolaire un peu mouvementée, les élèves de l'École Des Petits Pommiers ont tous repris le chemin de l'école ce mardi 1er septembre. Malgré l'absence de rentrée en musique et de sourires de leurs enseignantes cachés par leurs visages masqués, tous semblaient heureux de retrouver leur école et leurs copains après deux mois de vacances.

Même si les protocoles sanitaires mettent à mal tous nos projets de rencontre avec les anciens du village, les moments conviviaux comme la fête de Noël, nos rencontres sportives et nos sorties scolaires, nous démarrons l'année encore plus motivées pour conserver la curiosité et l'envie d'apprendre de nos élèves.

Car ce moment passé loin de nos élèves, nous a appris l'importance des relations humaines dans l'apprentissage ; à quel point les interactions de groupe, le fait de se voir, de s'écouter, de se parler sont précieux et que les moments passés avec nos élèves ne peuvent remplacer des échanges numériques ou par écrans interposés. Dans ce moment difficile, les enfants ont tout de même voulu garder des liens avec nos anciens en leur envoyant des poèmes et des dessins et nous les remercions pour tous les mots de gentillesse que nous avons eu en retour.

Juste avant le confinement, nous avons pu tout de même fêter le carnaval avec le club « Étoile du soir » et partager des chants accompagnés à la guitare par Alain. Moment de partage gardé précieusement dans nos souvenirs. Les élèves de la classe des CM ont pu aussi interviewer M. Le Maire sur sa fonction et sur son rôle dans cette année d'élection. Ils ont pu également questionner M. Gassilloud sur sa fonction de député. Ces échanges sont beaucoup plus bénéfiques aux élèves qu'un simple cours d'éducation civique.

En ce début d'année scolaire, les deux classes ont pu bénéficier d'une animation autour de l'étude de la faune et la flore des milieux aquatiques financée par le SIMA Coise. Nous participerons également au prix des P'tits D'monts organisé par les bibliothèques des Monts du Lyonnais. Chaque enfant aura à lire quatre œuvres de littérature de jeunesse et devra voter pour son livre préféré.

La classe des CM travaillera tout au long de l'année sur le thème de la science-fiction avec pour objectif final l'écriture d'un recueil de nouvelles.

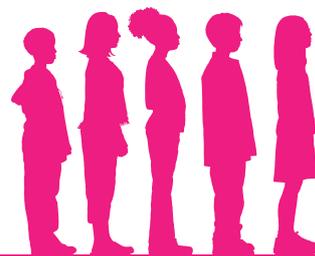


Lueurs du soir, espoir !  
Pour se changer les idées, une photo de notre beau village depuis Grand Jean...  
Petits et grands Pomeyères, prenez tous bien soin de vous...

Je tiens à remercier les parents d'élèves pour leur investissement auprès de leur enfant pendant le confinement ainsi que les agents communaux et la municipalité qui ont pu rendre possible une rentrée dans de très bonnes conditions pour tous.

*Je vous souhaite à tous une très bonne année 2021, qu'elle soit plus douce et plus joyeuse...*

Cécile THOMAS



On pense à Vous!

# École Privée St Exupéry

CLASSES MATERNELLES ET CP DE POMEYS

L'école privée St Exupéry accueille pour cette année 2020/21 : 45 élèves (très bel effectif avec une équipe très stable qui ne change pas !)

La rentrée s'est faite masquée mais en couleurs !! Les enfants ont découvert sur le sol de la cour leurs idées de jeux... Ces décors ont été réalisés par Adélaïde Klein et d'autres créations vont se poursuivre puisque les élèves vont réfléchir à une petite fresque sur le mur du jardin en lien avec le projet de l'année : « Les merveilles de la nature ».

L'embellissement de l'extérieur doit permettre de comprendre l'investissement de toute la communauté éducative : les enfants (en étant directement acteurs), les enseignantes (en propulsant un nouveau projet), les parents de l'OGEC (en montant des financements) et la commune (en proposant des subventions)... Une belle démarche qui devrait permettre aux nouvelles familles de s'investir dans l'OGEC ou l'APEP !! Un autre chantier a été entrepris et finalisé durant l'été : la rénovation d'une pièce polyvalente aux deux classes.

Nous revenons au projet pour cette nouvelle année scolaire : « **Les merveilles de la nature** ». Les enfants vont étudier la nature sous toutes ses formes (jardin, cycle des saisons, coccinelles, abeilles, les vertus de quelques plantes, le tri des déchets...) pour écrire un livre et faire découvrir cette belle nature à notre loup (mascotte de l'école, utilisée depuis 2 ans, avec laquelle nous avons travaillé les périodes historiques et 12 pays du monde). L'étude approfondie de la nature se fera à travers des expériences sensorielles, lectures, films mais aussi sorties et spectacles. L'apprentissage doit être varié, se faire dans la bonne humeur en investissant au mieux l'ouverture culturelle.

**Belle année en perspective !!**





# O.G.E.C.

ORGANISME DE GESTION DES ÉCOLES CATHOLIQUES

L'Organisme de Gestion de l'École Catholique (OGEC) de l'école Saint-Exupéry est une association loi 1901, gérée par des parents d'élèves, dont l'objectif est la mise en oeuvre matérielle du projet éducatif.

Les effectifs sont stables pour notre école avec 46 élèves en 2019-2020 et 45 enfants pour 2020-2021.

Si l'école a été fermée deux mois, les enseignements pédagogiques ont continué à distance et nous sommes reconnaissants à l'ensemble de l'équipe pédagogique pour son investissement fort apprécié !

Nous tenons également à remercier sincèrement la municipalité qui a mis toute son énergie pour favoriser une reprise normale, respectueuse des mesures sanitaires, en particulier avec la mise à disposition de la salle des anciens et la disponibilité des employés municipaux.

L'OGEC a poursuivi les rénovations intérieure et extérieure avec le rafraîchissement de la pièce entre les deux classes, faite par un artisan pomeyère cet été, et avec la refonte de la cour (voir article de l'école).

Afin de collecter des fonds qui financent le fonctionnement de l'école, l'OGEC continue d'organiser des manifestations cette année. La vente de papiers cadeaux se poursuit en ce début d'année 2021 et des rouleaux sont disponibles chez Vanessa. La vente de fleurs et légumes a eu un beau succès en 2020 et nous la renouvelerons bien sûr le samedi 8 mai 2021.

Cette année, le spectacle de Noël des enfants sera déplacé au mois de juin avec toujours plus d'émerveillement.

Les parents restent mobilisés pour trouver de nouvelles idées et d'autres animations sont prévues, respectueuses des mesures sanitaires. Une tartiflette pour début 2021 est dans nos petites têtes, mais chut! 😊

Merci à toutes les personnes qui nous soutiennent en se rendant à nos manifestations, vous contribuez au bon fonctionnement de notre petite école de village ! Nous en profitons également pour remercier les membres de l'OGEC dont les enfants ont grandi et qui quittent notre association. Merci pour votre participation et votre investissement qui ont été précieux !

Un grand merci également à l'équipe municipale, et à l'équipe enseignante avec qui nous partageons l'objectif d'offrir les meilleures conditions de scolarisation pour nos enfants !

**Belle et heureuse année 2021 à tous les Pomeyères !**

*Cécile Imbert et Thomas Thizy*  
Pour le bureau de l'OGEC



# VIE ASSOCIATIVE

## Le comité des Fêtes ASSOCIATION

**Cette année 2020 a été pour tous une année particulièrement difficile... Cependant, l'impact est moins dramatique pour le comité des fêtes, qui n'a pas, comme d'autres associations comme l'OGEC, l'APEP ou les associations sportives, vocation à financer des activités, mais uniquement l'animation du village par l'organisation de fêtes et diverses manifestations.**

Aussi, dans le contexte de la crise sanitaire et la limitation des rassemblements, nous avons été contraints d'annuler toutes les manifestations de l'année 2020 : la soupe aux choux du mois de mars, la fête de la musique, la soirée dansante d'octobre, et aussi la journée au profit du Téléthon.

Auparavant, nous avons quand même pu organiser une journée festive pour le Téléthon fin 2019, avec l'aide de plusieurs autres associations (tennis de table, Gag'gonerie, OGEC, APEP, chorale Chante Fontaine, club Etoile du soir) et de quelques autres bénévoles, avec un repas choucroute, dégusté sur place ou emporté. Cette journée a remporté un vif succès et nous a permis de reverser à l'AFM la somme de 2600 € (2090 € l'année précédente). Une buvette et des jeux étaient à la disposition des participants, et une petite marche était également proposée, pour permettre à chacun de s'occuper de façon ludique ou sportive, et donner à la journée une ambiance conviviale.

Pour le Téléthon 2019, le comité des fêtes a également prêté main forte au collectif de St Symphorien sur Coise, qui organisait le 6 décembre une randonnée nocturne pour les enfants des écoles de St Sym, La Chapelle, Grézieu et Pomeys. Un relais était prévu à Pomeys pour les enfants et leurs accompagnateurs qui venaient de La Chapelle et de Grézieu, avec chasse au trésor (des petits cochons en porcelaine) et ravitaillement.

Les autres activités que nous avons pu maintenir sont l'édition et la distribution des calendriers des fêtes, et le tirage des rois entre membres du comité début janvier.

Un autre rôle parallèle du comité des fêtes est la gestion des activités de gym/step/pilates et de la relaxation. Comme ces activités ont dû être suspendues pendant 3 mois, nous avons choisi par solidarité en cette période de crise, de maintenir partiellement la rémunération des animatrices, et proposé aux adhérents de leur rembourser la partie de la cotisation correspondant à la période d'arrêt. Ces activités ont pu redémarrer à la rentrée 2020 (et même en juin pour la gym).

Nous avons pu également nous retrouver en petit comité, pour maintenir la convivialité dans l'association, pour un barbecue début juillet, et un repas à l'auberge du Fourchet en septembre.

Nous vous rappelons que nous pouvons mettre à votre disposition notre matériel (tables, bancs, chapiteaux, percolateurs, friteuse, plateaux, vaisselle...) Les coordonnées des personnes à contacter pour la réservation et les modalités de location ou de prêt sont dans le petit calendrier des fêtes qui vous est distribué en cette fin d'année.

Nous espérons, comme tout le monde, pouvoir relancer les manifestations en 2021 et nous cherchons activement des bénévoles pour renforcer notre équipe, avec de la bonne humeur, de la bonne volonté, et des idées nouvelles. N'hésitez pas à contacter un membre du comité si vous avez envie de nous rejoindre, même pour quelques occasions seulement dans l'année. Nous en profitons pour remercier, pour leur implication pendant les années où ils ont été membres du comité, Jean-Luc Goutagny, Hélène Vial, Mélanie Duboeuf, Laure Guillot et Bernard Kozior, qui ont quitté l'association pour des raisons personnelles ou pour se consacrer à d'autres activités. Bienvenue à Christian Meunier qui nous a rejoint, mais qui n'a malheureusement pas jusqu'à maintenant eu l'occasion de participer à nos activités...

***Espérons que 2021 verra la fin de cette période difficile et permettra le retour de la convivialité !***

► Les bénévoles des associations lors d'un des derniers Téléthon





## Croq'Musique ASSOCIATION

### Le 18° stage et concerts organisés par l'association Croq'Musique

La Neylière fonctionnant normalement depuis juin avec les consignes sanitaires nous avons décidé de maintenir le stage instrumental / encouragés aussi par le nombre d'inscriptions : il y a eu en effet 24 stagiaires cette année beaucoup sont venus pour la première fois de toute la France et d'Italie grâce aux pubs envoyées sur les sites spécialisés.

On a bien sûr décidé d'annuler la soirée danses folk à la salle des sports. Le concert dans la chapelle a été maintenu et il y a eu du monde bien que les places aient été balisées pour une place sur deux afin de garder les distances aussi et le public a pu découvrir répertoire et instruments originaux avec le duo musiques suédoises et baroques avec Jenny Demaret et Vanessa Virot et écouter de belles chansons avec Marianne Baldacci chant accordéon.

Malgré des recettes en baisse cette année mais nous sommes très contents d'avoir pu perpétuer cette édition et nous préparons déjà la prochaine.

*Association Croq'musique avec l'aide des amis de la Neylière, et de la municipalité de Pomeys.*



## 2020 : Une année presque blanche pour la Vélocithèque

L'année 2020 ne laissera certes pas de très bons souvenirs derrière elle. En tout cas pas à La Vélocithèque, paralysée comme tant d'autres associations par le maudit virus covid-19 qui était encore inconnu il y a douze mois !



► Aperçu de l'exposition peu avant son inauguration

Et pourtant ce n'étaient pas les projets qui manquaient, stimulés une fois encore par le passage du Tour de France sur nos routes familières : Chazelles, Grézieu, Aveize,... autrement dit à notre porte.

Au programme, il y avait, comme chaque année depuis 28 ans : colloque, A.G., banquet, expo, bref un menu de choix, offrant des plaisirs variés à partager sans modération par les passionnés de l'association.

Or là, point de danger, ce rassemblement ayant été ramené à une version purement et simplement virtuelle !

Point de festivités par conséquent.

Pas tout à fait pourtant puisque in extrémis La Vélocithèque fut sollicitée pour une exposition à l'Office du Tourisme de Chazelles, à l'occasion du passage du Tour de France le 12 septembre.

Le titre : Vive le vélo, et les thèmes : histoire du cycle, histoire du Tour de France et hommage aux champions régionaux : Benoît Faure, Roger Rivière et Henri Poméon (de Chazelles), le tout illustré par des cycles et des documents d'époque.

*Espérons des jours meilleurs pour 2021 ! G.S.*

# St Hubert Club de chasse Pomeys

ASSOCIATION

## Une année particulière !!

**Comme les nombreuses associations de Pomeys, la société de chasse n'a pas été épargnée par les restrictions dues au Virus covid 19.**

Notre journée pêche, qui rassemblait de plus en plus de personnes d'année en année a dû être annulée. Et notre traditionnel repas de février 2021 n'aura pas lieu. Tant de manifestations qui sont importantes à garder, car elles permettent non seulement une rentrée d'argent pour le bon fonctionnement de l'association, mais surtout la convivialité ainsi que des échanges chaleureux et constructifs.

Suite au confinement, les déterrages n'ont pas pu être effectués, par conséquent de nombreux renards se retrouvent à travers la campagne. Ceux-ci n'ont pas eu de mal à trouver des poulaillers sur la commune et occasionné de nombreux dégâts. Hormis lors des prochaines battues, il sera compliqué d'en prélever. Nous pouvons d'ores et déjà nous attendre à d'autres attaques pour cet hiver.

Les ragondins et rats musqués sont de plus en plus nombreux depuis ces dernières années. Ils ont remonté la rivière de la Coise pour ensuite suivre les ruisseaux et cours d'eau afin de terminer leur périple sur les nombreux étangs et retenues collinaires de la commune. Jusque-là tout va bien ! Le problème étant qu'ils occasionnent des dégâts considérables en creusant des galeries importantes dans les digues et des dommages aux cultures. Sur la saison 2019-2020, le tableau de ces deux rongeurs dépasse les quatre-vingt-dix pièces entre le piégeage et le tir. Nous les surveillons de près pour minimiser leur prolifération !



Même jour et même date que l'année précédente, deux compagnies de sangliers ont été remises au grand bois de Pomeys. Après avoir confirmé les pieds, nous avons organisé une battue avec la chasse communale de Grézieu le Marché. Une belle battue s'en est suivie l'après-midi lors de laquelle de nombreux animaux ont été aperçus. Un beau sanglier de 56 kg a été tué par notre ami Edouard sur les hauteurs du bois de Pomeys, un second sur la commune de Grézieu. Nous avons pu apprécier une chasse conviviale. Si l'occasion se représente, nous n'hésiterons pas à nous regrouper avec les chasses voisines.



De plus le Préfet et la Fédération des chasseurs du Rhône constatent une population toujours plus importante de sangliers. Il a été demandé à toutes les associations de la région d'augmenter fortement les prélèvements, sinon les prix des cartes de chasse risqueraient d'augmenter suite aux dégâts toujours plus importants.

Enfin le petit gibier. Le début de saison a bien commencé avec une météo clémente pour les premiers weekends. De belles chasses au chien courant et chien d'arrêt ont animé les terrains arborant le village, de nombreux lièvres se sont montrés en ce début de saison avec quelques prélèvements dont le premier de la commune tiré à l'arc. Certains diront « chasse d'un ancien temps », et pourtant l'arc revient à la mode avec de plus en plus de nouveaux permis. La chasse au petit gibier a été brusquement arrêtée suite au re-confinement et à la grippe aviaire. Il est vraiment triste de devoir garder les chiens aux chenils alors qu'ils sont en pleine forme...mais nous devons nous adapter !

**La société de chasse de Pomeys vous souhaite de passer de joyeuses et heureuses fêtes, et surtout prenez soin de vous et de vos proches.**





# Association des Familles

ST-SYM ET POMEYS

C'est une association locale à but non lucratif qui propose des réductions, des activités, des sorties et des spectacles, des ateliers à ses adhérents.

Elle fonctionne avec une carte d'adhérent d'un montant de 10 €. L'année 2020 a été pour nous une année blanche, nos activités n'ayant pas eu lieu, la carte adhérent 2020 sera valable pour l'année 2021.

ATELIERS	
<b>Broderie - Tricot</b>	Mardi de 14 à 16h - <i>Avec carte adhérent</i> Marinette Granjon 04 78 48 45 05
<b>Couture</b>	Mardi de 18h30 à 20h30 Irène Villard 04 78 44 44 21/ 06 72 79 31 35
<b>Atelier Mémoire</b>	Un lundi par mois dès 14h30 - <i>Avec carte adhérent</i> Marinette Granjon 04 78 48 45 05
<b>Arts créatifs</b>	Loisirs créatifs au choix le jeudi après midi semaines paires Anne-Gaëlle Roblès Larrey 06 21 51 76 92
<b>Sophro et Sophro Danse</b>	Différents cours proposés en après midi et en soirée Maria Purification Venet 07 86 12 83 21
<b>Préparation Pré et Post Natale en piscine</b>	Le vendredi à la piscine de Hurongues, au rythme de 2 fois par mois jusqu'à juin. Les patientes ne paient que l'entrée à la piscine. La CPAM prend en charge 8 séances de préparation à la naissance. Anne-Cendrine Scheubel 06 30 60 74 37



## REDUCTIONS

**PISCINE**  
-3 € sur carnets adultes et 1,50 € sur carnets enfants  
○  
**CINEMA : Chèques GRAC à 5 € valables dans plusieurs cinémas.**

Contact :  
Yvette Thollet 04 26 01 54 55

### PARTENARIAT AVEC LES ATELIERS : -3 €

Art Floral Magasin Berne Fleurs [berne.fleurs@wanadoo.fr](mailto:berne.fleurs@wanadoo.fr)  
Chocolat La chocolaterie evelynpoint@laposte.net  
Poterie Avec Anne Marie [lapoteriedanne-marie@hotmail.fr](mailto:lapoteriedanne-marie@hotmail.fr)

### RENSEIGNEMENTS

Local Maison des Associations / Salle des Ursulines  
Près de l'église de St Symphorien Sur Coise  
Mardi de 14 à 16h  
[assocfamilles69590@gmail.com](mailto:assocfamilles69590@gmail.com)

# Entr'Nous

ASSOCIATION

## ET SI AU LIEU DE SE (SOI-NIER) ON COMMENÇAIT PAR SE (GAI-RIRE)

Les membres de l'association Entr'Nous  
Vous propose une rencontre à thèmes un vendredi sur 2, à 20h00 à la salle de la mairie.

C'est un espace d'écoute et d'expression, où chacun peut s'exprimer en toute simplicité dans le respect mutuel, sans crainte de jugement et en toute confidentialité.

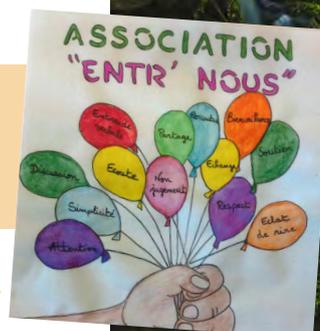
*Les différents thèmes abordés cette année*

**Notre enfant intérieur**  
**Le sourire**  
**Le mensonge**  
**Le point d'ancrage**  
**la communication**

**Malgré cette année exceptionnelle et surtout à cause de cette année, n'hésitez pas à nous rejoindre, afin de partager ensemble de bon moment d'échange et ainsi de rompre l'isolement.**

### Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

Ginou 06 30 21 37 55 - Rabiche 07 68 95 51 03 - Henri 06 83 58 37 23  
[associationentrnous@outlook.fr](mailto:associationentrnous@outlook.fr)



# Les amis de la Neylière

ASSOCIATION

## Espace culturel et spirituel des Monts du Lyonnais

Au cœur d'un écrin de verdure **La Neylière** est une maison d'accueil que l'*Association des Amis de la Neylière* fait vivre par une organisation de diverses rencontres. Le programme de l'année élaboré par l'équipe d'animation souhaite favoriser les échanges entre intervenants et personnes recherchant des éclairages et enrichissements mutuels. Nous pouvons y trouver entre autre :

- Une ouverture sur le monde, à travers expositions, art, culture, concerts de musique et chorales...
- Des conférences et débats sur divers sujets de réflexion permettant de prendre du recul dans les enjeux de société.
- Des groupes de parole à partir de lectures : temps chez soi pour se laisser toucher par ce que le texte éveille puis partage et approfondissement en groupe, dans une écoute respectueuse et authentique favorisant un climat de confiance propice à la maturation de l'expérience et de la pensée.
- Un espace d'intériorité avec marches et prières, méditations, rencontres spirituelles, pour s'enrichir de découvertes ou d'approfondissements, dans le respect des différences de chacun.
- Sans oublier les fêtes ponctuant la vie de la maison.

## Que toute personne se sente accueillie !

Fort de plus d'une centaine d'adhérents en 2020, elle s'efforce d'être aussi active et dynamique que possible dans sa participation à la vie locale.

Parmi les propositions régulières il faut signaler les soirées mensuelles des « Mercredis de la Neylière » avec conférence à 18h avec intervenant et thème choisis, suivi d'un buffet gastronomique et convivial, et d'un débat avec l'assistance. La soirée se termine à 21h30.

Cette formule très appréciée, existe depuis une 15e d'années et a permis, au cours d'un grand nombre de thèmes, d'aborder une très grande diversité de sujets.

Les Mercredis de la Neylière font souvent salle comble, il est donc recommandé de vous inscrire avant chaque soirée à l'accueil de La Neylière 04 78 48 40 33.

### POUR NOUS CONTACTER

► **Maison d'accueil La Neylière**  
69590 POMEYS  
amisdelaneyliere@orange.fr  
Tél. 04 78 48 40 33 - accueil@neyliere.fr  
[www.neyliere.fr](http://www.neyliere.fr)





# Musée d'Océanie

2020 restera dans les mémoires une année bouleversée par l'épidémie de Covid 19.

Le musée d'Océanie accueille régulièrement les scolaires. Début mars, ce sont trente enfants du centre de loisirs enfance du Pays Mornantais et leurs accompagnateurs qui sont venus passer une journée pour découvrir l'Océanie à partir du thème de la fête. Au programme quatre ateliers : visite du musée, contes océaniques, décoration d'une couronne tressée et danse.

D'autres visites ont dû être annulées à partir du confinement.

Mais, depuis l'été, les visites régulières ont repris, le dimanche à 15h et la semaine sur rendez-vous.



Au mois d'août, Joelle Rousselet, artiste peintre, a proposé, dans le cadre d'un stage d'une semaine, un atelier de peinture sur le thème des masques océaniques.

Lors des Journées du Patrimoine, le 19 et 20 septembre, le musée s'est joint à Neylière Avenir et aux Amis de La Neylière pour proposer une visite-découverte. Le thème choisi était : la maison de La Neylière du XVIème siècle à nos jours. Les visiteurs furent au rendez-vous.



# Neylière Avenir

## 2020 Année riche en imprévus

Mars, 16 maristes d'Afrique, d'Amérique, d'Océanie, d'Australie, d'Europe, d'Asie sont confinés à la Neylière.

Dans le même temps la communauté permanente est touchée par la Covid et c'est avec tristesse que communauté, personnel, associations vivent le décès de l'un d'eux : le père Paul Loubarresse.

## 2020 Année riche en solidarité

Solidarité entre les membres du personnel pour vivre le confinement mais aussi avec l'extérieur : Emilien prend le relais de nos cuisiniers quand ils sont en arrêt maladie.

## 2020 Année riche en communication

Dès sa réouverture la Neylière a vu ses locaux s'animer à nouveau, des groupes sont revenus, des citadins reprennent souffle après des mois difficiles.

Tout semblait bien reparti mais voilà la maison d'accueil à nouveau fermée au public. Une permanence téléphonique est organisée tous les jours pour préparer l'avenir et être prête à rouvrir ses portes dès que possible. Alors si vous avez une question, un projet pour les mois à venir n'hésitez pas à appeler.



# Club Étoile du soir

ASSOCIATION

L'année 2020 avait bien commencé avec une soixantaine d'adhérents.

- Tirage des rois le jeudi 6 janvier (une quarantaine de participants)
- 21 février nous avons tenu notre **assemblée générale** à la salle Jean Letrève avec 40 participants.

Après le compte rendu d'activité et financier de 2019 c'est le programme de 2020 qui est présenté, ainsi que diverses rencontres proposées par génération en mouvement départemental :

- concours de dictée,
- concours de pétanque,
- journée de l'amitié,
- marche solidaire,
- et différents voyages.

*Nous avons le plaisir d'accueillir Gérard Bissardon au bureau.*

Pour terminer notre rencontre, nous accueillons les enfants des écoles pour fêter carnaval. Après avoir écouté des chants sur le thème de l'eau, nous dégustons les traditionnelles bugnes. Merci aux enseignantes et leurs assistantes pour ce beau partage intergénérationnel.



## AVANTAGES CARTE ADHÉRENT

La carte d'adhérent fait bénéficier d'avantages auprès de différents partenaires :  
Assurances, commerces, organisateurs de voyage ...

*Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quitté au cours de l'année : Maurice Grégoire, Germaine Goutagny, Marie Maintigneux, Pierre Chillet, Claudette Dubois.*

Malheureusement avec les problèmes sanitaires nous avons dû suspendre nos activités.

*Nous profitons de ce bulletin pour souhaiter une bonne année 2021 à tous nos adhérents en espérant que la covid nous laisse un peu de répit pour reprendre quelques activités*

*Le bureau du Club*

### CONTACT

Si vous êtes retraités vous pouvez venir nous rejoindre le jeudi après midi au local mis à notre disposition par la municipalité au rez-de-chaussée de la salle Jean Letrève ou contacter **Jo Mazard président au 06 36 08 26 24** ou autres membres du club.



► Assemblée générale



► Carnaval avec les enfants des écoles

# VIE SPORTIVE

## Hauts Lyonnais

FOOTBALL CLUB

Le club de football Hauts Lyonnais est un regroupement de 5 villages entre : Aveize, Duerne, La Chapelle s/Coise, Pomeys et Saint Symphorien s/Coise

Créé en 2012, HL compte à l'heure actuelle, près de 400 licenciés et 21 équipes (10 équipes à 11). Du « Foot d'Animation » dès 5 ans pour les plus jeunes, jusqu'au Foot loisir pour les moins jeunes, le slogan « 5 Villages, une même passion » est au cœur des différentes catégories. Convivialité, Respect et Plaisir sont les maîtres mots du club.

### UNE SAISON DANS UN CONTEXTE PARTICULIER

Côté séniors, on notera la très belle performance des hommes de Hugo Andrade finissant à la première place de leur championnat de D3, tout en restant invaincu. Notre équipe 3 accède donc au championnat de Division 2 pour cette saison. Nous aurions aimé en dire autant pour notre équipe fanion, mais il en a été décidé autrement par les instances qui dirigent le football français. Cela appartient au passé. Il faut tout de même souligner la magnifique saison des hommes de Romain Reynaud, qui ont réussi à créer la surprise en restant premier du championnat de Nationale 3 de la première à la dernière journée.

Notre équipe réserve a fini à la 6e place dans sa poule de Régionale 3. 3eme saison à ce niveau pour les hommes de Lionnel Talon et David Desautel.

Le contexte sanitaire actuel ne permet pas au club de football de s'épanouir dans de bonnes conditions.

Aujourd'hui le sport amateur est à l'arrêt. Et ceci jusqu'à quand ? Difficile de se projeter. Le match se joue ailleurs.



## LA FORMATION ET L'ÉDUCATION AVANT TOUT

Depuis sa création, le club tente de proposer un encadrement et un accompagnement adaptés afin de permettre l'épanouissement de tous les licenciés et membres du club. C'est pourquoi, nous avons pour but d'obtenir le « Label jeune », délivré par la FFF, qui récompense les clubs méritants en matière de structuration et de développement. Pour obtenir cette certification, 4 axes doivent être présents : un projet associatif, un projet éducatif, un projet sportif et un projet d'encadrement et de formation.

Cette reconnaissance de la fédération permettrait de récompenser tous les efforts du club dans ces domaines et ainsi mettre en avant sa progression.

Un point important dans ce projet, le football féminin...





2020 | 2021



### 2HB-ELLES : «LES FÉMININES PRENNENT LEUR ENVOL»

C'est un véritable virage à 180 degrés que notre section féminine aura pris cet été. Un nouveau chapitre qu'auront décidé d'écrire ensemble le club d'Haute Brevenne Foot et le nôtre. Fort d'une entente qui fonctionne de belle manière dans la catégorie U20, nos 2 entités ont donc décidé d'unir leurs forces, tout cela dans le but de proposer une pratique 100% féminine.

Exit la pratique «loisir» proposée chez les séniors et place désormais à la compétition. Sous la houlette d'Hugo Andrade accompagné de Pierre-Adrien Thizy ce sont donc 26 filles qui se sont engagées dans ce nouveau projet et porteront fièrement les couleurs des 2 clubs dans leur championnat de D2 à 11. Si pour les filles issues du noyau d'Haute Brevenne Foot la compétition n'est pas un mystère, a contrario il s'agit d'une découverte pour nos joueuses d'Hauts Lyonnais qui pratiquaient depuis 2 saisons en «loisir». Cette première saison dite «pilote» a donc pour objectif principal de permettre à chacune de pouvoir s'entraîner dans le confort, de progresser et de s'épanouir dans notre sport.

Photo ©Nicolas Léonard

## FÉMININES SÉNIORES À 11

### ◦ RESPONSABLE

Hugo Andrade (06 29 72 43 14)

### ◦ ENTRAÎNEMENT

Jeudi (Aveize / 19h30-21h)

### ◦ COMPÉTITION

Samedi (Duerne / 15h)

## PROJET ÉCOLE DE FOOT

### ◦ RESPONSABLE

G. Desautel (06 11 79 33 44)

### ◦ ENTRAÎNEMENTS

Mercredi (Aveize / 14h-15h15)

### CONTACT

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter sur nos différents supports.

Retrouvez-nous directement sur notre site :

► [www.hautslyonnais.footeo.com](http://www.hautslyonnais.footeo.com)

ou sur facebook

► <https://www.facebook.com/HautsLyonnais/>

*L'ensemble des membres et joueurs du club d'HAUTS LYONNAIS vous souhaite une bonne année 2021 !*

*Vive HL et vive le sport !*



# Tennis Club Hurongues

CLUB

Situé à la zone de loisirs d'Hurongues, le Tennis Club d'Hurongues vous accueille sur ces 4 courts au milieu d'un cadre verdoyant.

**Club dynamique, nous comptons actuellement une centaine de licenciés du niveau loisir au niveau 15 ainsi qu'un Club house animé par les adhérents.**

Côté sportif, le TC Hurongues propose une école de tennis qui regroupe plus de 100 élèves, un centre d'entraînement et un centre de compétition. C'est sous la tutelle de nos 2 entraîneurs qualifiés et diplômés, David FAYOLLE et Loïc EYRAUD qu'ils nous livrent chaque semaine leurs précieux conseils mais pas seulement aux enfants, aux adultes également.

En fonction du contexte sanitaire, des stages seront proposés aux enfants lors des périodes scolaires. N'hésitez pas à joindre Florence DUMAS, présidente du club au 06 69 76 75 29 ou [tc.hurongues@gmail.com](mailto:tc.hurongues@gmail.com).

Nous vous attendons donc avec plaisir au bungalow lors de nos différentes manifestations pour supporter nos joueurs pendant nos traditionnels tournois du Club ou sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/tchurongues> et notre site web [www.club.fft.fr/tc.hurongues](http://www.club.fft.fr/tc.hurongues)

**Prenez soin de vous.  
Sportivement,  
Le bureau du TC Hurongues**



► Reprise des cours de tennis en septembre sous le soleil d'Hurongues avec nos 2 profs Loïc et David



► Terrains Hurongues



## AGENDA TENNIS CLUB HURONGUES

### Matches par équipe - tous les week end du 24 Avril au 6 Juin

Venez encourager, à la zone de loisirs d'Hurongues, nos joueurs affrontés en équipe d'autres clubs de la région – convivialité garantie !

### Tournée Open du club – du 21/06 au 10/07 :

Tournoi ouvert à tous les licenciés.

Inscriptions auprès de Florence DUMAS (06 69 76 75 29), David FAYOLLE (06 62 51 25 61) et Loïc EYRAUD (06 81 76 36 43)

### Stage de vacances pour enfants

Du 21 au 24 Décembre - Du 15 au 19 Février - Du 19 au 23 Avril - Tout le mois de Juillet (du lundi au vendredi)

Inscriptions auprès de Florence DUMAS (06 69 76 75 29), David FAYOLLE (06 62 51 25 61) et Loïc EYRAUD (06 81 76 36 43)

## Amicale Boule

ASSOCIATION

Pour cette année 2020, à « cause du covid 19 », l'amicale boule est restée fermée du 15 mars au 04 juillet. Tous nos concours se sont annulés.

Nous n'avons pu organiser que le challenge LAURENT MEZARD « but d'honneur » qui se joue en tête à tête avec 16 joueurs.

Ce concours s'est déroulé le samedi 05 septembre et a affiché complet.

Nous avons eu la joie de voir à l'inscription et le jour du concours nos deux jeunes de POMEYS « VIVIEN et BAPTISTE » se joindre à nous et dans l'espoir que d'autres vont suivre.

*En espérant que cette année 2021 soit meilleure que l'année 2020, toute l'équipe de l'amicale boule vous souhaite :*

*Bonne et heureuse année 2021*

*Le Bureau*

### Les heures d'ouverture de l'amicale

Samedi : 14 h 30 - 19 h 30

Dimanche : 9 h 30 - 12 h et 15 h - 19 h 30.



RÉSULTATS  
CONCOURS DE BOULE 2020  
CHALLENGE LAURENT MEZARD  
« but d'honneur »  
GAGNANT : GOUTAGNY ROBERT

# B.U.H.L.

BASKET UNION HAUTS DU LYONNAIS

## Le basket Union Haut Lyonnais : Un maillon essentiel au sein de notre territoire

Avec un peu moins de 200 licenciés pratiquant leur sport favori en cette saison 2020- 2021, Le BUHL propose à toute personne à partir de 5 ans de taquiner la grosse balle orange, quel que soit son niveau (De débutant à expérimenté). Sur le plan sportif, notre équipe fanion féminine va tenter de se placer pour une montée au niveau supérieur de la régional (RF3) et l'équipe réserve évolue au deuxième niveau départemental (DF2). Ces 2 équipes sont entraînées par Sebastien Cabotte. Quant à nos équipes jeunes, les responsables de pôles (Anaïs Collin – Pôle Féminin U13 à U18, Sébastien Poncet – Pôle mini U7 à U11 et Mickaël Dalbepierre – Pôle Masculin U13 à U17 et séniors) encadrent une équipe d'éducateurs diplômés fédérales (ou en cours de validation).

Les effectifs plus ou moins nombreux dans chaque catégorie ont permis d'engager 15 équipes en championnat avec un effectif important dans la catégorie U15 Filles, pour laquelle 2 équipes sont engagées en championnat. A noter, que notre section « Loisirs » comporte 2 équipes, l'une évoluant à St Martin en Haut et l'autre évoluant à Pomeys dans une ambiance très conviviale.

Tous nos licenciés ont la possibilité de s'entraîner 2 fois par semaines dans les différentes salles mises à notre disposition par les municipalités. Des stages de perfectionnement ont aussi lieu pendant les vacances scolaires. Au niveau arbitral, notre club est maintenant très bien représenté puisque 5 personnes sont reconnues arbitre officiel au sein du comité de basket du Rhône.

Toutes nos informations concernant le fonctionnement du club sont consultables sur notre site internet : [www.buhl-basket.org](http://www.buhl-basket.org)

*Le Basket Union Haut Lyonnais s'appuie sur une équipe de bénévoles passionnés. C'est grâce au travail efficace qui est mené au sein des différentes commissions que notre club peut perdurer et rester dynamique. Si vous avez envie de donner un peu de votre temps alors n'hésitez pas à nous contacter (En direct ou via le site du club), vous serez les bienvenus.*



### COMITÉ DIRECTEUR

- **Président** : Jean-Christian GOYET
- **Présidentes Adjointes** : Sylvie Poncet et Emilie Grange
- **Trésorières** : Florence Granjon
- **Secrétaire** : Cathy Bouteille
- **Pôle Administratif** : Anaïs Collin, Auriane Khireddine et Laura Guillot

### DATES À RETENIR

- 18 décembre 2020** Buhl de Noël à Pomeys
- 16 mai 2021** Concours de Belotte à St Symphorien/Coise
- Date à définir** Loto à Saint Martin en Haut



► Loisirs Pomeys



# Tennis de Table CLUB

Créé en 1995, le club fêtait cette année sa 25ème bougie. Un anniversaire bien triste et morose au regard des évènements qui ont touché le pays en cette année 2020.

En effet, les compétitions de la première partie d'année ont été stoppées dès que le confinement a fait son apparition. En parallèle, plusieurs manifestations ont dû être annulées : challenge Fargères-Gros, assemblée générale et barbecue de fin de saison...

Les entraînements ont repris en septembre dans le respect des règles sanitaires en vigueur mais les compétitions ont recommencé à être perturbées avec des reports de match dès début octobre suite à l'instauration de zones en alerte.

Malgré tout, concernant le domaine sportif, le club a pu à nouveau engager une équipe au niveau régional. Bien que l'apparition de jeunes joueurs en équipe 1 tarde à se concrétiser, les joueurs historiques en place défendent chèrement les couleurs du club en Auvergne – Rhône-Alpes. L'équipe 2 est engagée en départementale 1. L'équipe 3, composée de l'entraîneur et d'adolescents, joue en départementale 2. Selon l'évolution des mesures et le déroulement des compétitions, une équipe 4 sera peut-être engagée en départementale 3 en cours de saison. Enfin, une équipe de compétition en semaine est également affiliée au Comité du Rhône.

Pour les très jeunes joueurs n'ayant pas encore atteint l'âge d'évoluer en championnat senior, le club fait toujours partie d'une association regroupant les clubs de l'ouest lyonnais. Cela permet d'organiser des journées de compétition avec d'autres enfants tout en évitant d'effectuer de trop grands déplacements.

Le club dispose traditionnellement de la salle Saint-Roch le jeudi en fin d'après-midi et le soir. Les jeunes sont d'abord entraînés par Jean-Sébastien Roy puis les seniors prennent le relais en début de soirée. Plusieurs joueurs « loisirs » n'évoluant pas en compétition sont également présents. Le club est toujours heureux d'accueillir des pratiquants et les nouveaux ou plus anciens Pomeyères seront les bienvenus pour venir se faire plaisir, quel que soit le niveau, aussi bien en début qu'en cours de saison. Il est en effet possible de venir faire des essais « sans engagement » pendant quelques séances puis voir si l'activité peut plaire ou non.

Comme aime à le rappeler le président Daniel LACROIX et son bureau, une grande énergie sera toujours de mise pour perpétuer l'esprit convivial du club. Le nombre de licenciés n'est pas une obsession pour les dirigeants qui privilégieront toujours la qualité des relations et le bien-être de chacun au sein du club. Aux différentes journées de championnat, s'ajoutent notamment des tournois individuels organisés par différents clubs, des matchs amicaux contre les clubs voisins, ou encore les incontournables repas de Noël et barbecue de fin de saison, bien que cette année ait dérogé aux habitudes non par gaieté de coeur.



Les matchs du week-end sont annoncés dans la presse et sur le site Internet : ► [www.aspomeystt.fr](http://www.aspomeystt.fr)

*Les spectateurs sont toujours les bienvenus.*

## Composition du bureau

- o **Président** : Daniel LACROIX.
- o **Secrétaire** : Martial GREGOIRE.
- o **Trésorier** : Christian JACOUD.
- o **Correspondant et relationnel presse** : Damien GREGOIRE.
- o **Membre** : Jean-Louis SEON, Mathieu THIZY, Olivier GROS.

*Les membres du bureau souhaitent à tous une belle année sportive 2021 en espérant qu'elle sera plus joyeuse que l'année écoulée.*

# VIE CULTURELLE

## Gag'Gonerie ASSOCIATION

En cette année très particulière, la **Troupe GAG GONERIE** n'a pas pu organiser son traditionnel concours de pétanque au profit de l'Association « **VOLE PAPILLON D'AMOUR** » qui était prévu le 30 août dernier.

Malgré cela, nous souhaitons maintenir notre partenariat avec elle en continuant de collecter : bouchons plastiques, livres, cartouches d'encre, câble électrique, portable, matériel informatique....

A cette occasion, nous remercions vivement la Mairie qui a accepté de mettre à disposition, dans ses locaux, des containers pour réaliser cette collecte.

Toutes ces collectes et ces dons permettent d'équiper MAXENCE en différents matériels mais aussi d'aider d'autres associations d'enfants malades, etc...

Depuis octobre, Maxence profite d'un **cartable connecté** pour suivre ses cours à distance en visioconférence lorsque son état de santé ne lui permet pas d'aller à l'école et surtout en cette période de COVID où il doit redoubler de prudence. L'achat d'un **aquabike** a été aussi réalisé pour lui faciliter ses exercices de rééducation en piscine. Celui-ci étant arrivé trop tard, il en profitera l'été prochain.

Malgré ses gros soucis de santé, Maxence garde le moral. Il travaille énormément ses cours et espère réussir son Brevet des Collèges à la fin de l'année scolaire. Passionné par les animaux, il envisage de réaliser un stage à Botanic en décembre prochain pour continuer à apprendre le métier de vendeur animalier. Que de belles perspectives et de beaux projets.

Maxence et sa famille remercient tous ceux qui ont contribué à ces collectes car en cette période de crise sanitaire, la plupart de leurs actions et projets sont en stand-by.

Quant à nous, nous espérons pouvoir organiser notre concours de pétanque en 2021 et ainsi pouvoir vous retrouver encore plus nombreux dans un pur moment de convivialité. La date exacte du concours sera communiquée ultérieurement en fonction des mesures sanitaires.

Nous espérons aussi que Maxence sera à nos côtés sur les terrains de boules car il est devenu un adepte de la pétanque. Sa famille envisage même de lui créer un mini-terrain dans leur cour car il adore ça.

Alors encore MERCI à toutes les personnes qui nous suivent dans ce projet depuis quelques années et surtout si vous souhaitez nous aider à soutenir les actions de **VOLE PAPILLON**

D'AMOUR, n'hésitez pas à nous rejoindre en participant soit au concours de pétanque, soit en venant déposer vos objets usagers à la Mairie

***Nous vous souhaitons à toutes et tous, nos meilleurs vœux de santé pour 2021.***





# Chorale Chantefontaine

ASSOCIATION

## LA CHORALE CHANTE-FONTAINE : MORTE SAISON !

*La vie est pleine d'imprévu.*

Exemple :

Nous sommes les 17 et 18 novembre 2019 et l'événement a eu lieu à Epanades en Suisse où la Chorale Chante-Fontaine a été invitée. Epanades est un village dans le canton de Vaud, près d'Yverdon sur les bords du Lac de Neuchâtel. Bravant les routes enneigées, le car avec ses 70 passagers a quitté samedi, au petit matin, un village embrumé pour arriver sur place au soleil à midi trente. Tout un symbole de la chaleur de l'accueil.

La chorale vaudoise, la Lyre, avait en effet préparé une réception d'une qualité et d'une cordialité exceptionnelles pour sa collègue française. Discours, toasts, musique (Ah ! ces cors des Alpes !), gastronomie, et surtout, bien sûr, en soirée, une prestation vocale de premier ordre, avec un répertoire d'une grande diversité, des interprétations de haute tenue et même une présentation de chaque titre d'une très grande originalité.

Mais les organisateurs avaient eu la courtoisie de laisser à Chante-Fontaine l'honneur de conclure la soirée. Redoutable honneur après l'excellence de la première partie. Or la chorale pomeyère, bénéficiant de la compétence de ses deux chefs de chœur, fut à la hauteur, soulevant l'enthousiasme d'un public mélomane.

Les prolongations furent particulièrement joyeuses, mais le dimanche matin tous étaient prêts pour une visite guidée de la charmante petite ville d'Yverdon, avec une conférence très intéressante et, pour finir « en beauté », une fondue inoubliable !

Puis il fut temps de se dire au revoir, l'invitation devant évidemment avoir sa réciproque à Pomeys en 2020.

Or 2020 ne tint pas l'engagement !

En effet, comme toutes les associations, Chante-Fontaine a été frappée en plein chœur et réduite au silence par les mesures nécessitées par la pandémie du coronavirus.

Tout avait pourtant bien commencé avec la perspective de son 31<sup>e</sup> concert annuel, et l'invitation de son homologue suisse pour partager les joies de l'art vocal. Les rituelles répétitions du lundi y étaient consacrées et l'affaire, programmée pour les 27 et 28 mars, se présentait bien lorsque le 15 mars la décision fatidique tomba comme un couperet : stop à toute la vie sociale, familiale, sportive, culturelle, culturelle, bref à tout rassemblement...

Salut aux amis suisses par conséquent ! Ce sera pour 2021...

Disciplinée et soucieuse de la santé de chacun avant tout, la chorale de Pomeys se rangea en effet aux consignes des autorités administratives, pensant que ce n'était qu'un mauvais moment à passer. Il suffisait de patienter...

Et chacun d'imaginer que la rentrée serait un grand moment de retrouvailles. Bernique ! C'est précisément ce moment tant attendu que choisit le virus pour lancer une nouvelle offensive et briser ces belles espérances...

Bref, comme dans le « Désert des Tartares » de Buzzati, l'objectif à atteindre s'éloigne au fur et à mesure qu'on croit l'atteindre. Et se transforme en mirage.

Qu'en sera-t-il de la saison 2021 ?

Mystère !

La vie est pleine d'imprévu...

G.S.

### CONTACT

Notre page Facebook : Pomeys Chorale Mixte Chantefontaine



► Le point d'orgue de la soirée...les deux chorales conjugent leurs talents

# VIE EXTRA-MUNICIPALE

## La Fabrik

ASSOCIATION

### Programmation artistique et coopération culturelle dans les Monts du Lyonnais

La Fabrik agit dans le champ de la culture autour de 2 missions :

- Accompagner les associations du territoire et valoriser leur travail à travers différents outils adaptés à leurs besoins (location de matériel technique pour la scène, agenda culturel collaboratif en ligne, formations de bénévoles, événements collectifs...);

- Programmer des événements rassembleurs autour du spectacle vivant, de la création à la diffusion.

Créée en janvier 2016, la Fabrik a démarré l'année avec de très beaux projets, dont certains ont malheureusement été stoppés en plein vol par la pandémie de Covid-19. Malgré tout, un bilan très positif est tiré de 2020 avec de nouveaux projets à l'échelle des Monts du Lyonnais et un travail d'écriture du projet associatif grâce au travail complémentaire entre ses bénévoles et ses salariés.

#### UNE PROGRAMMATION ATYPIQUE :

- Vendredi 6 Mars : Miss Vibration** – En introduction au Festi'vache, nous avons proposé à St Martin en Haut le spectacle Miss Vibration de la Compagnie le Fil, spectacle sur la jeunesse en milieu rural, qui a pu résonner avec notre territoire. Le spectacle a notamment été créé à partir d'ateliers d'écriture à la MFR de St Laurent de Chamousset

- 3, 4, 10 & 11 Mars : La Caravane Poétique** à Montrottier et Grammond : Pour mettre en avant une poésie simple et mêler des auteur·e·s classiques, des rappeur·ses et une forme d'expérimentation, nous avons trimbalé notre Caravane Poétique dans 2 villages du territoire. Ouverture aux scolaires et aux

passants, ateliers, moments d'échanges et de partage, fabrication de papier recyclé. Un moment original et touchant à deux extrémités des Monts du Lyonnais.

► Les Rois Vagabonds ©AWenger



► Les Rois Vagabonds ©Ira Marconi



- Du 15 au 29 Octobre : Les Rois Vagabonds** : Pour marquer le retour du public dans les salles de spectacle, nous avons accueilli le spectacle Concerto pour deux clowns de la compagnie Les Rois Vagabonds pendant 15 jours sous chapiteau à St Martin en Haut. Le succès a été largement au rendez-vous puisque quasiment toutes les représentations ont affiché complet. Au total, c'est plus de 1800 spectateurs qui auront découvert le spectacle lors de 9 représentations dans le strict respect des normes sanitaires et du couvre-feu. Le succès était parti pour se prolonger encore quelques jours mais l'annonce du reconfinement à couper court à toute possibilité de prolongation. En tout cas, nous sommes très fier·e·s d'avoir pu proposer



un beau moment de spectacle et de culture dans une période un peu morne, et le public au rendez-vous nous à partager cet enthousiasme de retourner voir du spectacle vivant. A croire que la culture est plus essentielle que ce qu'on peut entendre parfois !

◦ En parallèle du spectacle, nous avons accueilli plusieurs événements sous le **Grand Théâtre Ephémère**, avec notamment une journée avec le Collectif Textile, le rappel du Son et Lumière et le collectif C-Isme, 3 projets de la MJC de St Martin en Haut. Nous avons aussi projeté des films de la société Lato Sensu, proposé des apéro-concerts de Leon et Luul et des espaces de restauration à base de produits locaux.

#### DES ÉVÉNEMENTS POUR SE RASSEMBLER ENTRE ASSOCIATIONS :

◦ **Mars 2020 : 3ème édition du Printemps des Poètes** dans les Monts du Lyonnais. À partir des envies de chacun des 22 partenaires (bibliothèques, associations, communes), la Fabrik a coordonné une programmation du 3 au 28 mars dans 10 communes. Si l'édition n'a pas pu aller au bout, l'organisation d'un tel événement montre la vitalité de nos associations.

◦ **Du 12 septembre au 21 novembre : Copains comme Chanson** : 12 organisateurs réguliers de concerts (Chazelles sur Lyon, Larajasse, Haute-Rivoire, Viricelles, Aveize, St Christophe en Jarez, Sainte Catherine et Saint Symphorien sur Coise) se sont réunis à l'initiative de la Fabrik pour proposer des instants de découverte autour de la chanson francophone. Si le programme a aussi été stoppé par le reconfinement, nous pouvons être fier·e·s de la détermination des différents organisateur·rices à maintenir leurs événements malgré les contraintes sanitaires.

#### UN OUTIL DE CRÉATION POUR LES ARTISTES LOCAUX : LES CHANTIERS D'ARTISTES.

5 compagnies locales ont été accueillies pour des temps de travail sur leurs nouvelles créations de spectacles :

◦ Du 25 au 27 Janvier, la compagnie Histoire à Mains a pu travailler sa création de conte et musique Au Palais de la Rumeur à Ste Foy l'Argentière, et l'a présentée devant une trentaine de spectateurs en tout public, puis devant 110 enfants des 2 écoles de Ste Foy lundi 27.

◦ Du 5 au 7 puis du 17 au 19 février, la compagnie XOXO est venue finaliser son spectacle autour du masque larvaire. La compagnie a notamment joué à Aveize début mars 2020.

◦ du 10 au 12 février, c'est Guillaume Lavergne qui travaillait son ciné-concert Bli-Blou-Bla au théâtre de Coise (une création à partir de courts métrages d'animation historiques)

◦ De fin mai à mi-juillet, nous avons accueilli à 3 reprises la compagnie Les Petites Motnotes pour les créations de 3 nouveaux spectacles en duo, à St Martin l'Estra, Coise et Chazelles sur Lyon. L'occasion notamment de faire du lien avec les structures de la petite enfance sur le territoire de Forez-Est.

◦ Durant 6 jours au mois d'août, c'est la compagnie Lily Kamikaz qui a travaillé sa création de danse chez l'habitant à St Genis l'Argentière. Le temps de travail a été suivi d'une présentation au public.

#### UN ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES LOCALES :

◦ **Juin 2020** : Suite au confinement, la Fabrik a voulu réaffirmer son soutien aux artistes du territoire en sortant un guide,

Déconfinons les artistes, listant près de 50 artistes volontaires des Monts du Lyonnais pour fournir des propositions aux personnes souhaitant organiser des spectacles et concerts en privé, chez l'habitant, pour soutenir les artistes le temps que l'activité culturelle public puisse reprendre.

◦ **Et tout au long de l'année avec LeKalepin.fr : agenda culturel collaboratif en ligne**

Tous vos événements sont à découvrir sur [lekalepin.fr](http://lekalepin.fr), votre agenda culturel local et collaboratif. Consultez le site [www.lekalepin.fr](http://www.lekalepin.fr) ou abonnez-vous à la newsletter !

◦ **Mutualisation de matériel scénique : La Kuma** (Koopérative d'Utilisateurs de Matériel Artistique). La Fabrik propose aux associations et collectivités un parc de matériel son et lumière disponible à la location pour les événements dans les Monts du Lyonnais. Ce parc est disponible grâce de la mutualisation du matériel de 15 associations et collectivités du territoire.

**Enfin, jeudi 24 Septembre : Assemblée Générale** : notre assemblée générale a eu lieu à Aveize, permettant des rencontres chaleureuses avec différent·e·s adhérent·e·s et l'entrée de Emilie Bonassieux, Eric Amblard et Denise Bondoux au Conseil d'Administration pour accompagner Florian Guyot, Séverine Giner, Elise Chaverot et Irène Ville. Nous en avons aussi profité pour présenter notre nouveau projet associatif qui se décline en 4 objectifs généraux :

- Proposer des expériences et des découvertes pour tou·te·s et chacun·e
- Favoriser les liens entre l'humain, la connaissance des réseaux, les savoirs-faire et les outils
- Susciter le faire-ensemble, encourager la coopération
- Défendre et mettre en avant une posture professionnelle d'artisans du spectacle

**On vous donne rendez-vous en 2021, avec certainement plus d'improvisation qu'à l'accoutumée mais toujours autant d'envie de faire vivre notre territoire des Monts du Lyonnais !**

Vous souhaitez en savoir plus, discuter de votre projet, nous rejoindre ? Ça tombe bien ! C'est le cœur de notre démarche : la coopération ou dit autrement «faire œuvre ensemble».

#### CONTACT

Plus d'informations : [info@lafabrik-moly.fr](mailto:info@lafabrik-moly.fr) / 09 82 30 04 54  
Suivez-nous sur [www.lafabrik-moly.fr](http://www.lafabrik-moly.fr)  
et sur Facebook **La Fabrik**



► Grand Théâtre Ephémère ©la Fabrik.

# Office de Tourisme

La saison estivale 2020 a été très particulière, et le secteur du Tourisme a été fortement impacté par la crise sanitaire.

L'Office de Tourisme des Monts du Lyonnais a tenté d'aider ses prestataires dans ce contexte inédit : informations sur les aides disponibles, recensement des services proposés en lien avec la crise de la Covid (plats à emporter, horaires aménagés...), adaptation de notre programme de Rendez-Vous Découverte...

Certaines de nos activités ont bien fonctionné car les vacanciers recherchaient le grand air : location de vélos électriques, demandes sur toutes les formes de randonnée. Nous avons connu une augmentation notable des demandes à distance, via les réseaux sociaux et nos sites Internet.

Nous vous invitons d'ailleurs à parcourir notre tout nouveau site [www.montsdulyonnaitourisme.fr](http://www.montsdulyonnaitourisme.fr), et à vous abonner à notre page Facebook « Monts du Lyonnais Tourisme » pour re-découvrir notre belle région.



Vous pouvez en outre venir chercher à l'Office de Tourisme notre carte touristique nouvellement éditée, pour avoir une vision globale de notre territoire, et notamment des sites touristiques incontournables.

## POUR EN SAVOIR PLUS :

Office de Tourisme des Monts du Lyonnais  
BIT de Saint Martin en Haut :  
04 78 48 64 32  
[accueil.saintmartin@montsdulyonnaitourisme.fr](mailto:accueil.saintmartin@montsdulyonnaitourisme.fr)

[www.montsdulyonnaitourisme.fr](http://www.montsdulyonnaitourisme.fr)



# Groupement des 4 Cantons



## Qui sommes-nous ?

Notre association a été créée il y a 55 ans par les élus des Monts du Lyonnais, Rhône et Loire, afin de participer à l'animation du territoire en organisant des manifestations, en proposant des services pour faciliter l'organisation d'autres manifestations. Elle regroupe 42 communes. Bien que les Cantons ne soient plus les mêmes, notre Association a conservé le périmètre des 4 anciens Cantons, reconnu comme étant suffisamment grand pour bien se connaître, travailler et communiquer ensemble. Par contre, nous recherchons une nouvelle appellation.

2020, une année pas comme les autres. Le Groupement des 4 Cantons n'a pas échappé à la règle.

### Plusieurs manifestations ont été annulées ou repoussées à 2021 :

- Le Concert CHORALIAS des chorales des 4 Cantons a été repoussé au printemps prochain et se déroulera toujours comme prévu à Saint-Laurent-de-Chamousset ;
- La rencontre bouliste des Vétérans est repoussée au mardi 8 Juin 2021 et sera organisée par l'Amicale Boule Duernoise ;
- Le 61ème Comice préparé par la Section de Chazelles-sur-Lyon qui n'a pu avoir lieu, est reporté au 26 et 27 Juin 2021, toujours à Chazelles.
- L'Assemblée Générale du Groupement est programmée le Vendredi soir 19 Mars à Chazelles-sur-Lyon.

La Location de matériel a aussi été impactée du fait de l'annulation des manifestations. Rappelons que chaque Section du Groupement possède du matériel (chapiteaux, tables, bancs, chaises et barrières de sécurité) que peuvent emprun-

ter prioritairement les collectivités et les associations, et, en cas de disponibilité, les particuliers et les professionnels. Pour la Section de Saint-Symphorien-sur-Coise, renseignements et réservation auprès de Marie-Christine SEON ([seon.eric@bbox.fr](mailto:seon.eric@bbox.fr) – 06 86 76 94 58).

### Connaissez-vous le Costumier des 4 Cantons ?

C'est la caverne d'Alibaba où sont rassemblés tous les costumes accumulés au cours des 55 années de l'existence du Groupement à l'occasion des Comices dont les défilés à thèmes historiques ont fait la réputation de cette manifestation annuelle. Il s'est enrichi de déguisements en lien avec les dessins animés, les animaux ... Vous y trouverez aussi des accessoires (sabots, chapeaux, besaces ...). A qui s'adresse vraiment ce lieu ? aux Troupes de théâtre, aux Associations, aux particuliers pour des soirées à thème, aux écoles qui organisent des manifestations avec leurs élèves, à l'occasion d'Halloween .... Ou à toute autre occasion.



### OUVERTURE

mercredi de 14h à 17h  
samedi 9h à 11h30  
Maison des Association  
137, rue Cardinal Girard  
Saint-Symphorien-sur-Coise.  
Prise de RDV au 04 78 44 58 69.

Eric SEON, président de la Section  
de St-Symphorien-sur-Coise 06 83 06 83 05  
Ginette DECULTIEUX, présidente du Groupement  
06 83 40 49 98

# Centre socioculturel Archipel

## Le centre socioculturel des Hauts du Lyonnais devient le centre socioculturel Archipel !

Une bien drôle d'année que cette année 2020... Après une longue période de réflexion, le centre socioculturel avait décidé de changer de nom cette année... et de fêter ça en grandes pompes !

En effet, l'appellation « Hauts du Lyonnais » n'avait de sens que tant que nous étions rattachés à la communauté de communes du même nom... Seulement voilà, avec la fusion des intercommunalités, notre territoire d'action, qui correspond aux 10 communes de l'ancien canton de St Symphorien, se trouve rattaché à la communauté de communes des Monts du Lyonnais. Exit donc « les Hauts du Lyonnais » ! Une occasion pour nous de réaffirmer notre identité : le centre socioculturel, c'est une association qui promeut le lien social, le partage et l'implication des habitants et habitantes du territoire. Pour cela, une multiplicité d'interventions et d'actions sont mises en place, touchant des publics divers : petite enfance (crèche Pirouette, Lieu d'accueil parents enfants Jeu Marrette), enfance (accompagnement scolaire, centres de loisirs dans les villages), jeunesse (projets jeunes, accompagnement à la structuration des maisons des jeunes, accueil jeunes 11-15 ans...), familles (sorties familles, ateliers parents enfants, conférences...), adultes (insertion, ateliers sociolinguistiques, jardins familiaux, activités hebdomadaires, actions culturelles...), seniors (bulle de café seniors, sorties, ateliers prévention...). Nos actions se déroulent dans nos locaux, aux Tanneries à St Symphorien-Coise, ou délocalisées dans les villages (centres de loisirs, mini MJ, Jeu Marrette, conférences et actions culturelles, etc.). Ces actions sont portées par une équipe salariée ultra motivée, et des bénévoles très investis !

Et c'est cette diversité qui a inspiré l'idée du nom d'Archipel, après un sondage auprès des habitants et habitantes : Archipel, une multiplicité formant un tout harmonieux, une invitation à la découverte et au bien-être... Une nouvelle communication a été imaginée : nouveau logo et nouvelle charte graphique dynamique et joyeuse, comme notre association !



► Un atelier bricolage en familles

Le coronavirus étant passé par là, nous n'avons pu fêter dignement cette belle nouveauté... Pour autant, cette crise ne nous aura pas arrêté, bien au contraire... Le centre socioculturel est resté sur le pont pendant toute la durée du confinement, avec la mise en place d'une ligne téléphonique d'écoute et de soutien, des groupes de jeunes et de familles, créés sur les réseaux sociaux, le partage d'astuces chaque jour pour bien vivre la période de confinement... Et la rentrée s'est trouvée certes un peu remaniée par cette étrange période, mais également inspirée : les actions se modifient (groupes plus restreints, normes d'hygiène renforcées...) et les nouveaux sujets émergent suite à la crise et sont en maturation (décryptage de l'info, soutien

aux parents d'enfants en situation de handicap, réflexion sur l'utilité sociale des associations...).

En bref, le centre socioculturel change de nom mais ne change pas son ADN : celui d'une association à l'écoute des habitants et habitantes, de soutien d'initiatives et de projets, en perpétuelle évolution !

Vous pouvez aussi retrouver toutes nos activités sur notre site internet [www.centresocial-archipel.fr](http://www.centresocial-archipel.fr) ou sur notre page Facebook.

### CONTACT

#### Centre Socio Culturel Archipel

57 rue des tanneries

69590 Saint-Symphorien-sur-Coise

Tél. 04 78 48 46 14



► Une partie de l'équipe devant notre nouveau logo Archipel



► Les enfants en pause, au centre de loisirs de Grézieu



► Carnaval des Monts

# Monts Énergies

## Entreprenons ENSEMBLE la transition énergétique dans les Monts du Lyonnais

**Monts Énergies** est une société d'initiative citoyenne à fonctionnement coopératif, créée en 2018 pour participer à la transition énergétique. Elle s'inscrit dans la politique de « territoire à énergie positive » (TEPOS) de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais dont elle a le soutien actif ainsi que celui de nombreuses communes adhérentes.

**Notre enjeu** aider à installer et faire installer le maximum de panneaux photovoltaïques pour économiser les énergies fossiles non renouvelables, limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) et contribuer à l'autonomie énergétique du territoire.

**Où en sommes-nous ?** A l'heure actuelle déjà 17 toitures de 9kWc sont équipées et en production. Un chantier de 6 centrales de 36 à 100 kWc est en cours et nous préparons une nouvelle grappe d'une dizaine de toitures de 9 kWc, ce qui représentera l'énergie nécessaire à environ 200 foyers.

**Pour qui ?** Pour les propriétaires qui ne veulent pas investir personnellement, Monts Énergies prend en charge l'installation des centrales photovoltaïques, qu'elle finance en vendant l'électricité produite à EDF OA. Elle verse une redevance (modique) aux propriétaires de toits et leur rétrocède l'installation au terme de 25 ans.

Pour apporter votre concours à cette démarche de transition, vous pouvez :

- Acheter des souscriptions à **Monts Énergies** et ainsi participer à la vie de la SAS et soutenir le développement de son action.
- Proposer votre toit à la location, de préférence de grandes toitures (200 m<sup>2</sup>), sensibiliser votre entourage, « guetter » les projets de construction ou de rénovation de bâtiments d'entreprises ou hangars agricoles, afin d'inciter leurs promoteurs à prévoir une toiture photovoltaïque.
- Vous pouvez aussi choisir d'installer vous-mêmes des petites unités pour la revente et l'autoconsommation : n'hésitez pas à vous rapprocher de **Monts Énergies** ou du Parc Eco-Habitat pour vous faire conseiller et accompagner dans ces démarches qui peuvent apparaître intimidantes !
- Participer à un groupe de travail en tant que bénévole.

Nous avons également été à l'initiative, avec de nombreuses associations du territoire, de l'évènement malheureusement annulé « La Tête et les Jambes » qui aurait dû avoir lieu le 24 octobre à St Martin en Haut pour valoriser toutes les démarches de transition en cours dans les Monts du Lyonnais.



Vous retrouverez toutes les informations sur [www.montsenergies.fr](http://www.montsenergies.fr)

## Parc Éco Habitat

Comment rénover votre logement, améliorer votre confort, faire des économies d'énergie ET bénéficier d'aides ? On vous dit tout...

Depuis 2019, le Parc Eco Habitat est devenu le Service public de la Transition Écologique de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et vous accompagne gratuitement sur toutes les questions autour de l'Habitat, l'Énergie et la Mobilité.

Ouvert du lundi au vendredi midi, vous pouvez vous renseigner et/ou prendre rendez-vous avec un conseiller en appelant au 04 72 66 14 30.



► Une équipe à votre service !



Quelques exemples de services publics proposés :



### Service Habitat

2 conseillers spécialisés pour **accompagne de façon neutre**, gratuite et indépendante de la conception jusqu'au démarrage travaux de **votre projet de rénovation énergétique** de

de votre logement. Les conseillers peuvent, en fonction du projet, se déplacer à votre domicile pour vous remettre un rapport d'analyse vous guidant dans vos travaux et dans l'obtention des aides financières mobilisables pour votre projet.



### Service Énergie

Engagée dans un objectif de Territoire à Énergie Positive, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) s'appuie sur les compétences du Parc Eco Habitat pour

mettre en œuvre sa politique énergétique ambitieuse. L'énergie appartenant aux citoyens, la CCMDL met à disposition un **cadastre solaire** (accessible sur le nouveau site internet du Parc Eco Habitat) permettant à chacun de connaître le potentiel solaire de sa toiture afin de, pourquoi pas, faire installer des énergies renouvelables (solaire photovoltaïque et/ou solaire thermique) chez soi.



# Jardin d'Avenir

ASSOCIATION

Membre du Réseau Cocagne, JARDIN D'AVENIR est une association qui lutte contre l'exclusion et agit en faveur de l'environnement en faisant travailler une vingtaine de salariés en insertion dans le maraîchage et l'élevage bio. Chaque semaine, nous livrons nos paniers BIO, LOCAUX et SOLIDAIRES dans les Monts du Lyonnais et l'Ouest lyonnais.



## LE JARDIN EN QUELQUES CHIFFRES

- o 6 salariés permanents
- o 20 salariés en insertion en moyenne
- o 3.5 hectares de culture dont 3500m<sup>2</sup> sous serre
- o 250 poules pondeuses
- o 200 adhérents-consommateurs

## LE JARDIN D'AVENIR, DE L'INSERTION AVANT TOUT

Chaque jardinier est suivi par la conseillère en insertion et bénéficie ainsi d'un accompagnement individualisé pour identifier les freins à l'emploi et construire un projet professionnel. Sur le terrain, les salariés sont encadrés par les trois maraîchers/ères. **Philippe**, témoigne : « *Je suis arrivé début août, et pourtant, j'ai l'impression d'avoir déjà participé à mille choses nouvelles* ».



► Dans les serres



## Service Mobilité

2 conseillères sont à votre service pour accompagner le changement de comportement et proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle

avec par exemple :

- o **Le covoiturage** : mise en place de dispositifs de covoiturage de proximité, labellisation de parkings, campagne de communication, actions de sensibilisation
- o **les vélos à assistance électrique** : découverte et sensibilisation pour les salariés (mise à disposition de vélos), atelier de remise en selle
- o **des ateliers de sensibilisation** des jeunes à l'écomobilité via les écoles

Pendant leur contrat, les salariés peuvent bénéficier de formations mais aussi, faire des périodes d'immersion (stage, intérim...) dans les entreprises locales. L'occasion pour eux de se confronter à d'autres contextes professionnels, tester leurs compétences et créer un réseau professionnel pour améliorer leur employabilité. C'est le cas de Céline, qui a réalisé un stage chez un producteur de spiruline à Aveize : « *C'est vraiment enrichissant, on me fait confiance et je découvre autre chose. Pour moi, c'est une avancée* ».

En moyenne, **55%** des CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion) se terminent par des « sorties dynamiques » : emploi, création d'activité, ou formation qualifiante.

Ce travail d'accompagnement mené au Jardin est possible grâce au soutien financier de nos différents partenaires institutionnels et bien sûr de nos adhérents. Damien, adhérent depuis 1 an, témoigne : « *Jardin d'avenir développe un beau projet social. Chacun peut donner du sens à sa consommation en soutenant cette importante démarche écologique et solidaire* ».

## ENVIE DE NOUS SOUTENIR ?

### En adhérent à nos paniers

Nous proposons une **offre d'essai de 4 semaines** qui vous permet de tester, sans engagement, nos produits et nos services. Vous pouvez récupérer votre panier directement au Jardin à St Martin en Haut ou bien vous faire livrer sur l'un de nos dépôts (liste à retrouver sur notre site internet).

### En devenant bénévole

**Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.** Chantiers bénévoles, récoltes, permanences poules, animations...il y a forcément une mission faite pour vous !

### En faisant un don

Vous ne pouvez pas être adhérent et/ou bénévole mais souhaitez quand même nous soutenir ? Vous pouvez prendre l'adhésion annuelle de 25 € ou bien nous faire un don libre. N'hésitez pas, **vos dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 60%**.

## NOUS CONTACTER

04.78.48.65.97 – [contact@jardindavenir.fr](mailto:contact@jardindavenir.fr)

JARDIN D'AVENIR 880 Le Colombie 69850 St Martin en Haut

Retrouvez-nous sur :

[www.jardindavenir.reseaucocagne.asso.fr](http://www.jardindavenir.reseaucocagne.asso.fr)

Facebook : [@jardindavenirreseaucocagne](https://www.facebook.com/jardindavenirreseaucocagne)



## POUR + D'INFORMATIONS

Consultez notre nouveau site  
[www.parc-ecohabitat.com](http://www.parc-ecohabitat.com)

## Parc Eco Habitat

293 Chaussée Beauvoir

69590 ST SYMPHORIEN SUR COISE

Tél. 04 72 66 14 30 - [parc-ecohabitat@cc-mdl.fr](mailto:parc-ecohabitat@cc-mdl.fr)

# La Ressourcerie

LA RESSOURCERIE DES MONTS DU LYONNAIS, UN LIEU QUI A LE VENT EN POUPE !

**De plus en plus de personnes aspirent à consommer plus sobrement, refusant le gaspillage ou le rachat systématique d'objets neufs. Pousser la porte de la Ressourcerie, c'est découvrir l'univers foisonnant de la récup', du réemploi, de la réparation, de l'upcycling. Pourquoi par exemple abattre un arbre pour fabriquer la chaise de nos rêves alors qu'elle attend d'être adoptée dans notre magasin ?**

**A la Ressourcerie des Monts du Lyonnais, il y en a pour tous les âges, tous les goûts et tous les styles. On y trouve des pépites à petits prix.** Du presque neuf, de l'ancien, du vintage, du contemporain, du design, du très tendance, du décalé, du fun, de la fantaisie, du sérieux, du loufoque... On y trouve de la vaisselle ancienne ou moderne, du mobilier en tout genre, des textiles, des vêtements et des chaussures, des objets de décoration, des accessoires, des créations artistiques, de l'électroménager, du matériel informatique, audiovisuel et téléphonique, du matériel de bricolage et de jardinage, des produits de sport et loisir, des livres, des films... Le tout en état de marche avec le charme de la patine du temps !

**La Ressourcerie est aussi un lieu de création et de lien social, d'apprentissage et de partage** reposant sur l'engagement des citoyens qui en déposant et/ou en achetant des objets, font un geste concret pour la planète, mais aussi pour l'insertion professionnelle **des personnes peu qualifiées ou en difficulté.**

Vous rendre à la Ressourcerie pour donner ou acheter a un impact significatif au niveau social sur notre territoire car :

- c'est participer à **l'embauche de 50 personnes** en situation « de fragilité » par an ;
- c'est soutenir une équipe de 7 salariés permanents en CDI et près de 50 bénévoles ;
- c'est nous permettre de mener plus de **90 actions d'accompagnement social par an** (sur la santé, la mobilité, la prévention, les problèmes familiaux lourds ... ) ;
- c'est offrir à nos salariés **1 850 heures de formation** et de périodes d'immersion en entreprises
- c'est également proposer un **accompagnement « à la carte »** pour tous nos salariés sur un projet socio- professionnel, avec un taux de sorties positives de 64 % enregistré en 2019 (sorties sur des CDI, des formations qualifiantes, des CDD de plus de 6 mois, des accompagnements aux droits retraites, des orientations vers des structures adaptées...).

Et puis il y a une partie de notre travail qui n'est pas mesurable sans indicateur ni pourcentage tels que la re-socialisation, la sortie de l'isolement, la reprise de confiance en soi, retrouver un pouvoir d'achats, se sentir utile, se redynamiser, jusqu'à même parfois reprendre goût à la vie...

Cette année, la Ressourcerie des Monts du Lyonnais fête ses 10 ans d'existence, elle est plus que jamais d'actualité dans un contexte où la réduction de notre empreinte écologique et l'exclusion sociale constituent des enjeux prioritaires.

## RETROUVEZ LA CAMPAGNE INÉDITE SUR LE RÉEMPLOI

lancée par le Réseau National des Ressourceries

[www.adopteplusquunobjet.fr](http://www.adopteplusquunobjet.fr)  
#AdoptePlusQuUnObjet



► Campagne d'affiches du Réseau des Ressourceries



► La chaise rose et ses acolytes a débarqué à la Ressourcerie des Monts Du Lyonnais

### INFORMATIONS

Retrouvez l'actualité de la Ressourcerie des Monts du Lyonnais sur notre site internet :

[www.ressourcerie-lebonplan.fr](http://www.ressourcerie-lebonplan.fr)

et suivez son actualité sur sa page Facebook :

@RessourceriedesMontsduLyonnais



# Association des Handicapés des Monts du Lyonnais

Cette association rassemble les personnes en situation de handicap, les parents, les familles des trois secteurs : St Symphorien sur Coise, Sait Laurent de Chamousset, Chazelles sur Lyon et autres villages limitrophes.

Cette année 2020 à cause de la pandémie (covid 19), ce n'est pas de gaieté de coeur que le conseil d'administration a pris la sage décision d'annuler la plupart des activités, des rencontres prévues au programme ; seul a eu lieu l'après-midi jeux du mois de février.

Malgré tout en septembre en respectant les gestes barrières et la distanciation, onze jeunes en situation de handicap ont pu reprendre pour la troisième année consécutive les cours informatiques adaptés. Ces cours se déroulent dans les locaux de l'ESAT de la Goutte d'or à Meys.

Nous ne pouvons que souhaiter l'amélioration de la situation qui nous permettrait de nous retrouver et de réaliser nos projets pour l'année 2021.



Le président Joseph Ressicaud et son équipe de responsables, remercient les municipalités qui, par l'attribution de subventions ou prêts de salle, soutiennent les actions de l'association et l'aident à réaliser ses projets en faveur des personnes touchées par le handicap, en essayant d'améliorer leur cadre de vie.



## OPÉRATION SPÉCIALE À L'INTENTION DES JEUNES DE L'ASSOCIATION

Encette année bien tourmentée, toutes nos activités, nos rencontres ont été annulées. Quel dommage !!!

Le conseil d'administration de l'association a tenu à montrer son attachement et à apporter son soutien aux jeunes de l'association qui participent aux activités. Pour ce faire, il a décidé de leur offrir un colis de friandises avec une carte de vœux pour les fêtes de fin d'année leur souhaitant un bon Noël et une année 2021 la plus douce possible.

### CONTACT

**Joseph Ressicaud : 04 74 26 00 00**  
**ou la secrétaire Yvette Coeur : 04 78 44 43 07**

## ADMR

L'ADMR HTS DU LYONNAIS, c'est :

- L'AIDE AUX ACTES ESSENTIELS DE LA VIE : toilette, habillement, prise de repas.
- L'ENTRETIEN COURANT DE LA MAISON
- L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE DANS SA VIE SOCIALE : Courses, loisirs, Rdv divers, lien social, ...
- LE PORTAGE REPAS TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE du Lundi au Samedi, Dimanche et jours fériés (livrés la veille).



L'ADMR DES HAUTS DU LYONNAIS PARTICIPAIT AU FORUM DE L'EMPLOI

### NOS +

Un réseau national créé en 1945  
Une formation continue et accompagnement à la qualification  
Un encadrement et un travail d'équipe  
Un téléphone professionnel  
Une prise en charge des déplacements et une assurance automobile

### NOS RÉSULTATS +

55 704 HEURES RÉALISÉES POUR L'ANNÉE 2019 AUPRÈS DE 474 BÉNÉFICIAIRES

- 2% de familles aidées sur 11 communes
- 84 % de personnes âgées aidées sur 11 communes
- 12 % de personnes en situation d'handicap aidées sur 11 communes
- 2 % aide au confort aidées sur 11 communes

### A VENIR +

- Mise en place en 2021 d'ateliers d'initiation au numérique
- Poursuite de l'expérimentation du Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD)

**L'ADMR RECRUTE  
DES AIDES À DOMICILE**

### CONTACT

**Si vous souhaitez rejoindre notre équipe :**  
ADMR HTS DU LYONNAIS  
57 Rue des Tanneries  
69590 ST SYMPHORIEN SUR COISE  
TEL : 04 78 19 05 49  
E MAIL : admr.hautsdulyonnais@fed69.admr.org

# Relais Petite Enfance

**Cette année 2020 a été bien particulière pour tous : parents, enfants, assistantes maternelles et animatrices du relais petite enfance.**

Pour les assistantes maternelles, la période de confinement aura été bien différente d'une professionnelle à l'autre. Certaines ont dû arrêter de travailler pour protéger les membres de leur famille dits « à risque ». Ce métier exercé à leur domicile, montre ici ses limites.

D'autres n'ont pas eu à accueillir d'enfants, les parents étant eux même en non activité.

D'autres encore ont poursuivi leur activité normalement ou avec quelques enfants en plus. En effet, certaines crèches ayant dû fermer leurs portes ou certaines assistantes maternelles suspendre leur activité, bon nombre de familles se sont retrouvées sans mode de garde. Certaines assistantes maternelles se sont retrouvées dans un grand état de fatigue avec l'augmentation du nombre d'enfants gardés, les horaires atypiques de garde, l'aide au devoir pour les enfants gardés et leurs propres enfants... L'État n'a cessé de souligner si justement l'importance du soutien des assistantes maternelles dans cette période si particulière.

Du côté des parents, la situation était aussi parfois complexe et les informations reçues pas toujours cohérentes. Certains ont dû trouver une alternative de garde assez rapidement, d'autres, en télétravail ont connu la difficulté de cumuler garde d'enfant et travail à domicile. Les démarches administratives se sont complexifiées pour les déclarations de fin de mois.

Et enfin du côté des enfants, ils ont subi soit une rupture de garde de plusieurs mois chez leur assistante maternelle, soit un changement de mode de garde sans adaptation appropriée. Et pour les plus heureux une trêve hivernale et printanière avec la présence de la famille à la maison et les bons moments partagés.

Les animatrices du relais petite enfance ont quant à elles continué à assurer un service téléphonique et informatique (mails) tous les jours, afin de soutenir toutes ces personnes dans leurs démarches administratives, dans l'accompagnement au quotidien avec un grand rôle d'écoute et d'orientation, dans la recherche de solutions pour la multitude de situations qui se sont présentées. Cette période de confinement a généré des tensions entre tous ces acteurs et beaucoup d'inquiétude.

Dès le déconfinement, le relais a voulu reprendre son activité au plus près du public avec la reprise du travail au bureau et des rendez-vous physiques. Les animatrices ont aussi senti la nécessité de réunir les assistantes maternelles afin qu'elles échangent sur cette période de COVID. Pour cela une infirmière est venue animer cet échange au cours d'une soirée où chacune a pu parler de ses inquiétudes, de sa façon de travailler et de s'adapter aux normes



sanitaires, des comportements des enfants... Une soirée riche en émotions et en échanges.

Puis, lorsque cela a été possible, deux sorties à la ferme ont été organisées fin juin/début juillet pour égayer un peu le quotidien de chacun et permettre aux enfants de se retrouver. Les inscriptions ont été timides mais petits et grands ont passé une très bonne matinée en compagnie des animaux.

Quatre temps collectifs en extérieur ont aussi été organisés dans chaque lieu de temps collectifs afin de se retrouver avant l'été...

La rentrée de septembre a démarré « sur les chapeaux de roues » avec le report des animations et formations prévues au printemps. C'est ainsi que les formations : « parler avec un mot et un signe », « éveil de l'enfant de moins de 3 ans selon la pédagogie Montessori » et « le recyclage SST » auront lieu sur les mois d'octobre et novembre.

Le 8 octobre nous avons eu le plaisir d'accueillir le spectacle « le petit train des doudous perdus » présenté par la compagnie Carlotta Tralala à la salle polyvalente de Duerne. Un moment magique et drôle pour aider les enfants à exprimer leurs émotions.

Au niveau des temps collectifs, ils ont repris dans les 4 lieux dès fin septembre avec aussi le report d'ateliers prévus au printemps : « relaxation » et « atelier-spectacle musical ». Le programme est très chargé mais nous avons le souci de « booster » le redémarrage du relais qui est plutôt timide pour certains lieux et de faire travailler les intermittents du spectacle et les intervenants qui ont beaucoup souffert de cette période d'inactivité.

Nous avons aussi développé les services du relais depuis septembre avec l'embauche d'une 3ème animatrice à mi-temps, Céline DESROCHER. Nous allons ainsi pouvoir –dès début novembre- augmenter le nombre de temps collectifs sur les communes d'Aveize et St Martin en Haut, créer un temps collectif sur la commune de Ste Catherine et proposer plus de temps de permanence et de rendez-vous. Le relais sera encore plus présent sur le territoire avec plus de proximité, élément important vu l'étendue du territoire.

**L'année 2021 s'annonce riche en projets et formations.**

**Nous gardons notre dynamisme et notre confiance en l'avenir pour nous projeter et espérer une période meilleure très prochainement !**

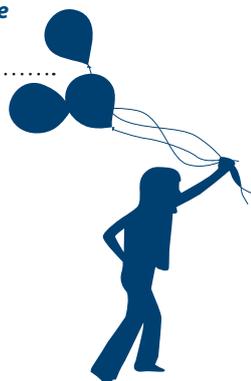
## CONTACT

### Relais Petite Enfance

3 ter rue Vaganay 69850 St Martin en Haut  
Tél : 04 78 48 56 10 ou 04 78 19 05 31

### Les animatrices :

Brigitte REYMONDON, Anne CHILLET et Céline DESROCHER.





## GELF

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DU LYONNAIS ET DU FOREZ

Nouveau depuis septembre 2020 :  
Changement de la composition des membres du  
Conseil d'Administration du GELF :



Avec l'élection d'une nouvelle Présidente Corinne THELISSON (POULAT Frères) qui succède à Mathieu GONON désormais vice-Président (MGHL). Gilles BONNAND et Guy JACOUD laissent leur place après de nombreuses années à Sylvain VERICEL, nouveau Secrétaire (transports VERICEL) et Alexandre ALIX Trésorier (cabinet Good Morning).

Sur la photo de droite : les membres du GELF A :  
Colette LHOPITAL, Marcel BERNE et Annick BEYRON.

Vous êtes une **entreprise/association/collectivité sur le territoire des Monts du Lyonnais** et vous recherchez du personnel à temps partiel ou à temps plein,

Vous êtes un **particulier** et vous recherchez un **emploi stable proche de chez vous**,

GELF et GELFA, 2 activités nous caractérisent :

### Le Temps Partagé :

Le GELF met à disposition du personnel à temps partiel auprès de ses entreprises adhérentes. Les salariés partagent leur temps entre plusieurs entreprises suivant leurs besoins.

### Intérêts pour les entreprises :

- Répondre aux besoins en temps partiel (quelques heures par semaine, quelques jours par mois...), Alléger la gestion administrative : le groupe ment prend en charge toute la gestion des contrats, déclarations, fiches de paies...Fidéliser un salarié à temps partiel (le salarié pourra compléter son temps de travail avec d'autres entreprises).

### Intérêts pour les salariés :

- Stabilité et Sécurité de l'emploi, Proximité du lieu de travail, Polyvalence des missions.

### Le Pré - Recrutement :

Vous êtes à la recherche de personnel à temps plein ou à temps partiel et vous ne souhaitez pas vous charger du recrutement. Le GELF répond à ce besoin par son activité de pré-recrutement : Le GELF gère le recrutement et met à disposition le salarié pendant 6 mois auprès de l'entreprise adhérente dans l'objectif d'une embauche en directe.

Pour plus d'information, consultez notre site sur : [www.gelf.fr](http://www.gelf.fr)



[www.cc-montsdulyonnais.fr](http://www.cc-montsdulyonnais.fr)

Monts du  
Lyonnais  
Communauté  
de communes



Transport  
→ social

DES MONTS DU LYONNAIS

Pour les personnes ne disposant pas de moyens  
de déplacement et répondant à certains critères.

2€

le trajet

10 trajets / mois  
(maximum)  
1 trajet =  
1 aller ou 1 retour



TRANSPORT

## Transport social à la demande

DISPOSITIF DE TRANSPORT SOCIAL DES  
MONTS DU LYONNAIS MISE EN PLACE  
PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES MONTS DU LYONNAIS (CCMDL).

Sous réserve de remplir certaines conditions (habiter sur le territoire, pas de véhicule, ressources très modestes, être âgé de 65 ans au moins ou adulte handicapé ou invalide ou allocataire du RSA Socle, ou en insertion professionnelle...), vous pouvez bénéficier d'un transport à 2 € qui vous permettra de vous déplacer sur le territoire de la CCMDL et dans les communes limitrophes pour faire vos courses, aller chez le médecin, au club, voir votre famille, ...

Pour savoir si vous remplissez les conditions d'éligibilité au Transport Social des Monts du Lyonnais n'hésitez pas à vous adresser, **dès maintenant**, en priorité au Secrétariat de votre mairie ou au Service Mobilité de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais : 04.74.70.58.00.

Plus d'info sur :

[www.cc-montsdulyonnais.fr/transport-social-monts-du-lyonnais](http://www.cc-montsdulyonnais.fr/transport-social-monts-du-lyonnais)

# Maisons des services

Les Maisons des services, labellisées France services  
A chaque situation individuelle, des réponses adaptées

- Vous avez besoin de refaire votre carte grise, votre permis de conduire... ?
- Vous souhaitez des informations concernant votre retraite, les allocations familiales, la Sécurité sociale ?
- Vous avez besoin d'aide pour compléter un dossier de logement social, comprendre les impôts ?
- Vous cherchez un emploi ou souhaitez des informations sur l'emploi à domicile ?

Les chargés d'accueil des Maisons des Services de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, labellisées France Services en janvier 2020, sont formés pour vous accompagner dans vos démarches en ligne. Ils vous accueillent à Saint Laurent de Chamousset et Saint Symphorien sur Coise.

## À votre disposition :

Des ordinateurs avec accès internet, scanner, imprimante.  
Les permanences de nos partenaires vous permettent d'avoir accès à votre dossier pour vous fournir des renseignements : personnalisés :

**MAISON DES SERVICES**  
**ST LAURENT DE CHAMOUSSET**  
☎ 04 74 26 50 78  
✉ mds@cc-mdl.fr

**MAISON DES SERVICES**  
**ST SYMPHORIEN SUR COISE**  
☎ 04 78 19 05 14  
✉ mds@cc-mdl.fr

<b>EMPLOI FORMATION</b>	 <b>Mission Locale</b> (jeunes de 16 à 25 ans)	>	Lundi et jeudi matin sur RDV au 04 74 05 00 30	Mardi et Mercredi sur RDV au 04 72 59 18 80
	 <b>Pôle Emploi</b>	>		Atelier profil de compétences - 3 <sup>e</sup> mardi du mois (uniquement pour les ressortissants Pôle Emploi Tassin)
<b>CAISSES NATIONALES</b>	 <b>CAF du Rhône</b>	>	Mardi de 9h à 10h30 sur RDV auprès de la Maison des services	Mardi de 10h30 à 12h sur RDV auprès de la Maison des services
	 <b>CPAM</b> (sécurité sociale)	>	Permanence suspendue ponctuellement Jeudi de 9h à 12h sans RDV	Vendredi de 9h à 12h sans RDV
	 <b>Assistant social de la CPAM</b>	>		Sur RDV au 36 46
	 <b>MSA Ain-Rhône</b>	>	Permanence suspendue ponctuellement Mercredi de 13h30 à 16h30 sans RDV	Lundi de 13h30 à 16h30 sans RDV
	 <b>CARSAT</b>	>	Sur RDV auprès de la Maison des services	Sur RDV auprès de la Maison des services
<b>JURIDIQUE</b>	 <b>Avocat du Barreau de Lyon</b>	>	Un mercredi sur deux sur RDV auprès de la Maison des services	Un mercredi sur deux sur RDV auprès de la Maison des services
	 <b>Conciliateur de justice</b>	>	Sur RDV auprès de la Maison des services	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 17h sur RDV auprès de la Maison des services
	 <b>FNATH</b> Défense des droits des victimes d'un accident du travail, maladie professionnelle, invalidité, handicap...	>	Sur RDV auprès de la Maison des services	Sur RDV auprès de la Maison des services
<b>MÉDIATION FAMILIALE</b>	 <b>Centre de la famille et de la médiation</b>	>	Un mardi sur deux de 14h à 18h sur RDV au 04 72 43 06 54	Un mardi sur deux de 14h à 18h sur RDV au 04 72 43 06 54
<b>HABITAT</b>	 <b>Parc éco habitat</b> (conseils en rénovation)	>	Mercredi sur RDV au 04 72 66 14 30	Au Parc Eco Habitat - St Symphorien sur Coise renseignements au 04 72 66 14 30
	 <b>CAUE</b> (conseils en architecture)	>	Mercredi sur RDV au 04 72 66 14 30	Au Parc Eco Habitat - St Symphorien sur Coise renseignements au 04 72 66 14 30
<b>SANTÉ</b>	 <b>Planning familial</b> (santé, sexualité, ado)	>	Sur RDV au 06 41 32 56 44 ou au 06 41 88 57 36	Sur RDV au 06 41 32 56 44 ou au 06 41 88 57 36

## POUR QUE MON DÉPLACEMENT SOIT EFFICACE

### POUR LA CPAM ET LA MSA

- Mon Adresse mail et son mot de passe
- Mon code confidentiel
- Ma carte vitale
- Ma carte d'identité
- Je suis entrepreneur ou employeur :
  - Mon n° SIRET ou mon n°MSA

### POUR LA CAF

- Mon Adresse mail et son mot de passe
- Mon n° d'allocataire
- Mon code confidentiel à 8 chiffres
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Les ressources des personnes composant le foyer

### POUR PÔLE EMPLOI

- Mon Adresse mail et son mot de passe
- Mon identifiant (sur courrier Pôle emploi)
- Mon mot de passe (sur la notification reçue après inscription)
- Un CV sur clé USB de préférence
- L'adresse mail de mon conseiller
- Pour s'inscrire :
  - Mon n° de Sécurité sociale et un RIB

### POUR LES TITRES SÉCURISÉS (IMMATRICULATION, PAPIERS D'IDENTITÉ, PERMIS DE CONDUIRE)

- Mon Adresse mail et son mot de passe
- Photo-signature numérique (cabines photos signalées par la vignette bleue « Agréé service en ligne ANTS »)
- Mon identifiant et mon mot de passe
- Numéro d'immatriculation
- Justificatif de domicile

### POUR L'ASSURANCE RETRAITE CARSAT

- Mon Adresse mail et son mot de passe
- Mon code confidentiel
- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Ma carte d'identité

### POUR LA DÉCLARATION D'IMPÔTS

- Mon Adresse mail et son mot de passe
- La dernière fiche de paie et/ou tout justificatif (don, factures...)
- Mon n° fiscal et un mot de passe

### À NOTER

Les agents d'animation des Maisons des services sont formés pour vous accompagner dans toutes vos démarches en ligne.

À VOTRE DISPOSITION : scanner, imprimante, PC.



**POUR JOINDRE LES MAISONS DE SERVICES**

➤ **Saint-Laurent-de-Chamousset**  
122, avenue des 4 cantons  
☎ 04 74 26 50 78

➤ **Saint-Symphorien-sur-Coise**  
57, rue des tanneries  
☎ 04 78 19 05 14

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30  
et sur rendez-vous de 13h30 à 17h  
le lundi, mardi et mercredi  
(horaires adaptés à la crise sanitaire)



**NOUVEAU EN 2021, DES  
SESSIONS D'INFORMATION  
SUR LES CESU**

**23 février à 10h à St Symphorien sur Coise**  
**27 avril à 10h à St Laurent de Chamousset**  
**22 juin à 14h30 à St Symphorien sur Coise**  
**5 octobre à 14h30 à St Laurent de Chamousset,**  
sur inscription dans les Maisons des services

Atelier CESU comment ça marche ?  
Vous souhaitez découvrir l'emploi à domicile entre  
particuliers ?

Vous déclarez quelqu'un ou bien êtes déclaré  
en CESU ? Vous souhaitez en savoir plus sur son  
fonctionnement ?

Quel salaire, quelles obligations, quels droits ?  
**Particulier Emploi vous guidera au cours de  
cet atelier pour vous donner toutes les clés de  
l'emploi à domicile !**

www.cc-montsdulyonnais.fr



**L'EMPLOI EN  
QUELQUES CLICS**

www.cc-montsdulyonnais.fr  
📍 rubrique offres-emplois

**RENDEZ-VOUS SUR**

www.cc-montsdulyonnais.fr/offres-emplois ou www.cc-montsdulyonnais.fr  
Onglet «Travailler et entreprendre», puis «Consulter les offres d'emplois»

**VOUS CHERCHEZ  
UN EMPLOI**

➔ Atouts : Découvrir des offres locales régulièrement  
mises à jour et couvrant l'ensemble des secteurs  
d'activité professionnelle

Cliquez sur l'intitulé de l'offre  
pour voir le descriptif complet.

Vous accédez aux informations  
concernant l'offre d'emploi



**VOUS ÊTES  
EMPLOYEUR**

➔ Atouts : Diffuser gratuitement et rapidement vos  
besoins en recrutement.

Cliquez à cet emplacement

Intitulé du poste ➔

Modalités  
pour candidater

Caractéristiques  
de l'offre d'emploi  
(missions confiées,  
nature du contrat,  
diplômes et  
qualifications requises)



Vous pouvez saisir  
les caractéristiques  
de vos offres à  
l'aide du formulaire  
sur le site de la  
Communauté de  
communes.



**Mairie**  
478 rue du Tilleul - 69590 POMEYS  
Tél. 04 78 48 42 25  
Fax. 04 78 44 30 78  
mairie.pomeys@cc-mdl.fr  
[www.pomeys.fr](http://www.pomeys.fr)



Facebook @mairiepomeys 